

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Bêel 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Pour améliorer les rapports franco-polonais.

Projets politiques prêtés à M. Lloyd George.

Nouvelle crainte d'agitation en Espagne.

La propagande communiste aux Etats-Unis.

Le général polonais Sikorski, ancien premier-ministre, qui était en disponibilité depuis 1928 et qui vivait à Paris, a été réintégré dans le service actif.

Le général Sikorski a joué un rôle important dans la bataille de Varsovie contre l'armée bolchéviste, en 1920. Il a publié là-dessus un livre où il s'attribue le mérite de la victoire polonaise.

Cet officier supérieur sympathisait avec la gauche agrarienne. Il fut appelé à la tête du gouvernement en 1922, alors que les partis de gauche étaient dans une vive agitation à la suite de l'assassinat du président de la république Narutowicz, par un nationaliste.

Le général Sikorski entretient d'étroites relations d'amitié avec des membres de l'état-major français. On dit que c'est ce qui lui vaut d'être rappelé au service actif et que cette décision a été inspirée par le souci du gouvernement de Varsovie de maintenir, entre l'armée polonaise et l'armée française, un lien de camaraderie, pour suppléer à la froideur momentanée des rapports civils, causée par l'orientation russophile de la diplomatie française.

D'autre part, on annonce la retraite de l'ambassadeur de France à Varsovie, M. Laroche, qui est désolé, paraît-il, de la nouvelle politique du Quai d'Orsay. Il représentait la France à Varsovie depuis huit ans.

On prononce pour son remplacement les noms du ministre de France à Prague, M. Noël, du résident au Maroc, M. Ponsol, et du directeur politique aux affaires étrangères, M. Bergeton.

**

M. Lloyd George, après avoir mené le parti libéral britannique à la défaite et à la scission, s'est retiré de la vie politique. Retraite provisoire puisqu'on annonce la rentrée, au début de l'année prochaine, du fougueux chef libéral. Celui-ci, hanté par l'exemple du président Roosevelt, aurait, en effet, préparé, avec le concours de financiers, d'économistes, d'agriculteurs et de divers hommes politiques, un projet de reconstruction totale du système de production et de distribution.

Cependant, M. Lloyd George entendrait rester indépendant des partis. Lorsque viendront les élections générales, qui doivent avoir lieu en 1936, il ne s'unira, a-t-il dit, ni au parti travailliste ni au gouvernement d'union nationale.

Qu'y a-t-il dans le plan de M. Lloyd George? On ne connaît guère qu'un article de ces projets : « La Banque d'Angleterre doit devenir une véritable banque d'Etat au lieu de rester une corporation fermée. » On parle d'autre part, de mesures de développement de l'agriculture et de l'organisation du « retour à la terre ».

Surtout, M. Lloyd George, comme M. Roosevelt, paraît vouloir « faire quelque chose ». L'idée est louable à condition qu'on fasse quelque chose de bien.

Mais le chef libéral sait qu'il ne lui sera guère possible d'avoir une majorité suffisante pour pouvoir gouverner à sa guise. Il espère donc que, les élections n'ayant donné la majorité à aucun parti, il pourra, avec ses amis, servir d'appoint au groupe qui gouvernera, à la condition, bien entendu, que celui-ci accepte ses projets.

M. Lloyd George paraît là se faire des illusions. Il ne réunira pas, semble-t-il, un nombre de parlementaires suffisant pour former un groupe d'appoint qui puisse manœuvrer efficacement.

Mais que diront les Anglais de ses intentions de socialisation, de nationalisation de la finance (et notamment de la Banque d'Angle-

terre), du commerce et de l'industrie? C'est, en définitive, tout le programme travailliste. Aussi se demande-t-on, malgré les déclarations d'indépendance que nous avons mentionnées plus haut, si l'homme d'Etat gallois ne songe pas à rentrer en scène comme leader du parti travailliste, si ce parti veut bien l'accepter pour chef.

Une telle possibilité a déjà été envisagée au cours des douze années qui se sont écoulées depuis que M. Lloyd George a quitté le pouvoir, mais l'homme d'Etat libéral n'a pas voulu, jusqu'à présent, accepter les principes du socialisme. Malgré son âge (72 ans en janvier), M. Lloyd George aurait certainement plus d'autorité que les chefs actuels du « Labour Party » et ce n'est pas sans inquiétude que les conservateurs envisagent sa nouvelle initiative. Le *Daily Telegraph* a écrit mardi que « c'est un volcan éteint qui se réveille ».

Les chefs du parti national-libéral, du parti conservateur et du parti national-travailliste viennent de prendre une décision qui pourrait être motivée en partie par cette crainte; ils sont tombés d'accord pour que, aux prochaines élections, leur propagande fût faite d'une façon uniforme, en employant cependant les organisations existantes des trois partis. On ne cache pas, dans les cercles conservateurs, que cette méthode est la seule qui puisse sauver de l'échec les candidats de la coalition. Cette mesure est même considérée par certains conservateurs comme le premier pas vers la constitution d'un parti national.

**

La situation reste troublée en Espagne, peut-être parce que le gouvernement a manqué de fermeté dans la poursuite des grands coupables, c'est-à-dire des meneurs, des chefs haut placés des insurrections d'octobre dernier.

Devant la recrudescence des actes de terrorisme et de brigandage commis par les « pistoleros », qui sont l'équivalent espagnol des « gangsters » américains, le chef du gouvernement et ministre de la guerre, M. Lerroux, a pris une ordonnance aux termes de laquelle, en vertu de la loi du 11 octobre 1934, tous les actes d'agression ou vols à main armée constituent des délits relevant de la juridiction sommaire. Celle-ci rendra des jugements sommaires et prononcera la peine de mort.

D'autre part, la Confédération nationale du travail (socialiste) s'efforce de déclencher une nouvelle grève générale. Saragosse est le foyer de cette propagande. Les exploitations minières ont rouvert leurs puits dans les Asturies, mais les ouvriers ne se sont présentés que dans une faible proportion, la plupart refusant de se soumettre aux conditions imposées par le gouvernement, qui exige, notamment, un carnet d'identité et la prise des empreintes digitales.

**

A Washington, devant la commission de la Chambre des représentants qui est chargée de faire une enquête sur l'activité des organisations extrémistes aux Etats-Unis (communistes, d'une part, fascistes et nationalistes-sociales de l'autre), M. William Green, président de la Fédération américaine du travail, a exprimé l'opinion que la reconnaissance de l'Union des Soviets par les Etats-Unis était en partie responsable de la recrudescence de la propagande communiste en Amérique.

« A moins que les activités des éléments communistes ne soient tenues en échec, a conclu M. Green, il est inévitable qu'elles constitueront bientôt une menace précise pour la forme actuelle de l'Etat. »

La revision totale de la constitution

On nous écrit de Berne :

La revision totale de la constitution est à l'ordre du jour depuis de longues années. Dès après la fin de la guerre, plusieurs députés aux Chambres fédérales déposèrent des motions et des postulats sur le bureau du Conseil fédéral pour lui demander de faire rapport sur cette question. Il en est trois qui s'empoussièrent dans les cartons de la chancellerie fédérale depuis une quinzaine d'années et auxquels le gouvernement n'a pas jugé utile de répondre. D'autres devoirs plus pressants réclamaient son attention. Mais on peut se demander si cette réserve n'était pas calculée et si le Conseil fédéral n'a pas voulu attendre des temps meilleurs et plus calmes pour soumettre au peuple suisse une nouvelle charte nationale. Rien ne le prouve mieux que le fait qu'il a gardé de Conrart le silence prudent, quand, il y a quelques années, M. Walter, député conservateur de Soleure, lui a demandé par la procédure d'une « petite question » les raisons de cette abstention.

La question devient aujourd'hui beaucoup plus actuelle. Quatre groupes — les jeunes conservateurs, l'*Aufgebot* du Dr Lorenz, la *Nouvelle Suisse* et le Front national — ont réussi à faire signer par soixante-dix-huit mille citoyens une initiative demandant la revision de la constitution. Les Chambres en ont pris acte ces jours derniers. Elles ont chargé le Conseil fédéral de consulter le peuple qui devra dire, par oui ou par non, s'il entend remplacer la loi fondamentale de l'Etat qui nous régit depuis soixante ans. Cette votation aura lieu au printemps prochain et, si le souverain se prononce pour l'affirmative, les deux Chambres fédérales devront être immédiatement renouvelées. D'ailleurs, cet « immédiatement » coïncidera probablement avec la réélection du Conseil national en automne prochain, de telle sorte qu'il ne sera pas changé grand-chose au rythme des législatures fédérales.

Hier matin jeudi, au Conseil national, M. Oeri, député libéral de Bâle-Ville, a soulevé un problème fort intéressant. Il a remarqué après tant d'autres que la procédure de revision totale est réglée dans la loi d'une manière très insuffisante, surtout en regard des circonstances actuelles. En 1874, au moment où la constitution fut rédigée et adoptée par le peuple et les cantons, le travail du parlement était beaucoup plus modeste que de nos jours. Si l'on confiait aux Chambres le soin d'expédier les affaires courantes et la tâche de mettre sur pied une nouvelle constitution, elles devraient siéger pratiquement sans s'empêcher pendant des mois. Un séjour à Berne est agréable, à la condition qu'il ne se prolonge pas trop. Et seuls des politiciens professionnels — comme on en trouve dans les rangs du parti socialiste — pourraient se payer le luxe d'accepter un mandat législatif et de résider si longtemps dans la ville fédérale. A vouloir ainsi mettre les bouchées doubles, le parlement courrait le risque de faire du mauvais travail, c'est-à-dire de négliger à la fois sa tâche de législateur et ses attributions de constituant.

Aussi M. Oeri a-t-il demandé au Conseil fédéral de bien vouloir se prononcer sur cette question. A son avis, celui-ci devrait, dans le plus bref délai, présenter un projet de modification de la constitution actuelle et soumettre au peuple un nouvel article permettant de confier la revision à une « constituante », tout en laissant l'expédition des affaires courantes au parlement. On aurait ainsi deux organismes qui pourraient, sans se gêner l'un l'autre, poursuivre chacun la tâche qui lui serait dévolue.

On le sait, si la revision totale de la constitution a ses partisans, il est beaucoup de politiciens qui ne verraient pas sans méfiance nos autorités se lancer dans cette entreprise. Mais elle n'a pas d'adversaires plus déclarés que les socialistes qui croient avoir tout à craindre de la promulgation d'une charte nationale nouvelle. Au printemps prochain, lorsque le peuple aura à se prononcer sur le principe même de la revision, ils comptent emporter une décision négative en démontrant que le parlement a d'autres soucis et d'autres devoirs plus urgents. Ils s'ingénieront à accrédirer la légende que la lutte contre la crise à laquelle se sont attelés le Conseil fédéral et les Chambres perdrait en efficacité, si ces corps constitués devaient entreprendre un autre travail encore. On conçoit donc que la proposition de M. Oeri n'ait guère emporté leur assentiment et qu'ils aient prétendu que régler la question de procédure dès maintenant, ce serait influencer l'opinion.

Quant au Conseil fédéral, il ne s'est pas montré plus enthousiaste de cette suggestion. Il semble vouloir rester fidèle à la politique de prudence et d'expectative qu'il a suivie en cette affaire depuis quinze ans. Il y a chez lui un réel désir de ne pas avoir l'air de considérer l'initiative qui vient d'aboutir comme une catastrophe et d'afficher un calme absolu. Ce dont on ne saurait le blâmer d'ailleurs, car la revision, si elle doit se faire, doit se poursuivre dans la quiétude, sans quoi on n'arriverait pas à mettre sous un toit bien solide cette œuvre très difficile à accomplir. C'est sans doute pourquoi il a déclaré, par l'organe de M. Baumann, chef du Département de justice et police, qu'il préférerait ne pas se prononcer pour le moment et se réserver le temps de bien réfléchir. Il donnera sa réponse à la session de mars, quand viendront en discussion deux motions analogues déposées dans l'une et l'autre Chambre et dont M. Oeri s'est inspiré. Il sera toujours assez tôt alors pour proposer, avant le renouvellement du Conseil national, une procédure de revision que ne prévoit pas notre constitution actuelle et qui pourrait, à titre provisoire, instituer une constituante.

La session fédérale

Conseil national

Séance du 20 décembre

Le postulat de la minorité (réduction des heures de travail comme remède au chômage) est combattu par M. Stampfli (Soleure) qui déclare que la réduction des heures de travail renchérrirait la production et rendrait l'exportation plus difficile encore.

M. Oehninger (Zurich), paysan, estime que la réduction des heures de travail favoriserait l'émigration de la campagne dans les villes.

M. Schulthess précise que le Conseil fédéral examinera s'il y a lieu d'entrer en contact avec les associations d'employeurs et d'employés. Son devoir est de veiller à ce que le travail ne soit pas renchéri. C'est le point capital. Personne ne peut livrer du travail meilleur marché en travaillant 40 heures au lieu de 48 pour le même salaire.

Le postulat est voté à la majorité des voix.

M. Gelpke (Bâle-Ville) développe un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier s'il ne conviendrait pas de saisir les Chambres en temps utile d'un programme de redressement financier et de réduction des dépenses ferroviaires.

M. Pilet-Golaz déclare que les Chemins de fer fédéraux doivent mettre à la disposition du public de bons moyens de transport et doivent se suffire à eux-mêmes. Le Conseil fédéral s'applique depuis plusieurs années à réduire successivement les dépenses. Il continuera.

L'arrêté fédéral urgent permettra de faire de nouvelles économies. Il ne semble pas nécessaire de faire un rapport spécial à cet effet.

L'arrêté voté l'autre jour oblige, d'ailleurs, le Conseil fédéral à présenter un rapport annuel.

Sous ces réserves, M. Pilet-Golaz accepte le postulat.

Le postulat Gelpke est accepté par 51 voix contre 38.

M. Jæggi (Soleure), catholique, fait rapport sur le résultat de l'initiative pour la revision totale de la constitution signée de 78,050 signatures valables.

M. Oeri (Bâle-Ville), libéral, estime que le parlement devrait envisager la possibilité que le peuple vote l'initiative. Dans ce cas, ce serait aux Chambres à préparer une constitution nouvelle, travail immense, qu'il leur serait impossible de mener de front avec les besognes ordinaires de la législation.

Le parlement risque de se peupler de politiciens de métier.

La motion de Muralt suggère de confier la revision à une constituante. Cette question mérite d'être examinée.

Il serait nécessaire que le Conseil fédéral examinât dès aujourd'hui cette question, ainsi que celle des initiatives demandant des révisions partielles de la constitution.

M. Baumann, chef de la Justice, fait observer que, pour tenir une constituante, il faudrait reviser partiellement la constitution. Le Conseil fédéral n'a pas encore pris de décision au sujet de la motion de Muralt. Il le fera pendant la session de printemps.

Le résultat de l'initiative est homologué.

M. Jæggi fait rapport sur le résultat de l'initiative pour la protection de l'armée, qui a recueilli 91,713 signatures. Ce résultat est homologué.

M. Duft (Saint-Gall), catholique, fait rapport

sur un certain nombre de pétitions, notamment sur une pétition de l'association chrétienne-sociale des ouvriers du textile à Saint-Gall, au sujet du travail du dimanche dans les fabriques.

La commission présente un postulat invitant le Conseil fédéral à réviser ses principes sur les autorisations de travailler le dimanche dans l'industrie de la soie artificielle, soit à cesser d'accorder ces autorisations pendant la crise, à n'accorder désormais ces autorisations qu'avec le libre consentement du personnel.

M. Schulthess, chef de l'économie politique, accepte le postulat sous certaines réserves. Il est adopté.

On procède au vote final sur le budget fédéral et l'assainissement des Chemins de fer.

Le budget est adopté à une grande majorité. L'assainissement est accepté par 58 voix contre 44.

Séance levée à 12 h. 30.

Séance de relevée

L'impôt sur le vin

M. Oehninger (Zurich), paysan, développe une motion invitant le Conseil fédéral à renoncer à appliquer l'impôt sur les boissons aux vins, moûts, cidres, vins sans alcool, jus de fruits et sirops. Cette motion est appuyée de 35 signatures.

Le motionnaire estime que la loi a manqué son but, puisque l'expérience a prouvé que c'était le producteur et non l'acheteur qui payait l'impôt. Cette mesure fiscale a provoqué un mécontentement général. Elle pousse à la consommation du vin étranger au détriment du vin indigène. Elle complique les rapports entre le consommateur et le producteur. Elle entraînera un nouveau recul de la viticulture, reconstituée à grands frais, avec le concours des pouvoirs publics.

M. Meyer, chef des finances, s'étonne de cette motion. L'impôt a été décidé par les Chambres ; il fait partie du programme financier voté par les deux Chambres. Les Chambres viennent de voter le budget pour 1935 qui comprend aux recettes l'impôt sur les boissons. Par trois fois, elles ont manifesté leur volonté de sanctionner cet impôt.

Il a fallu frapper le vin indigène pour pouvoir imposer le vin étranger. Le contrôle a été organisé d'une façon aussi simple que possible. L'abondance de la dernière récolte a notamment influé sur les prix. Il a même fallu que la Confédération intervienne pour soutenir les prix. C'est une grosse ristourne sur cette imposition. Ce serait une monstruosité de droit public que de supprimer cet impôt.

On nourrit trop souvent les électeurs de fausses espérances, et on sème chez eux la désillusion et le mécontentement. Renoncer à l'impôt sur les boissons, c'est nous obliger à renoncer aussi à l'impôt sur la bière. Il serait inéquitable de sacrifier une des parties du programme financier au détriment des autres catégories imposées.

M. Vallotton (Vaud), radical, appuie la motion. Il y a un fait nouveau.

C'est l'échec total des pourparlers avec les pays étrangers sur l'imposition des vins. D'autres faits sont la répercussion économique, l'initiative demandant la suppression de l'impôt et la répercussion politique.

Les Chambres ont voté l'impôt qu'on leur avait affirmé que le producteur ne serait pas touché. La récolte de 1934 a été belle, mais la vente s'est révélée difficile à cause de l'effondrement des prix provoqué par l'impôt sur le vin. Le prix d'achat aux vignerons a été diminué du fait de l'impôt. Les Conseils d'Etat de Fribourg, du Valais, de Neuchâtel et de Vaud ont adressé au Conseil fédéral une requête apportant la preuve éclatante que, dans de nombreux cas, c'est le producteur qui a payé l'impôt. Une initiative a été lancée contre l'impôt sur les boissons. Il serait normal qu'on suspendît provisoirement l'application de cet impôt.

Les répercussions politiques sont particulièrement graves. Les vignerons sont indignés. La requête des gouvernements romands relève que cet état peut conduire à des réactions dangereuses à l'égard des propositions des Chambres. Cet état d'esprit n'a pas été créé par les députés romands. Leur devoir était de dire ceci : « Prenez garde ». Ceux qui en sont responsables, ce sont ceux qui ont parlé d'un impôt de 25 % suivant la valeur. Il en fut question au début. Les manifestations qui se passent actuellement dans les communes vaudoises et valaisannes sont angoissantes. Il faut que cette population ait été exaspérée pour refuser d'obtempérer à la loi. Mais cette loi est inconstitutionnelle. Les vignerons sentent vivement l'injustice de devoir payer un impôt sur le vin, tandis que leurs voisins reçoivent des subsides pour leur blé. L'orateur demande aux députés confédérés de considérer les faits en toute objectivité.

M. Roehaix (Genève), radical, appuie M. Vallotton. Il décrit également l'état d'esprit régnant dans les contrées viticoles. Il s'étonne de l'attitude des socialistes. Adversaires de tout impôt indirect, ils acceptent cet impôt spécial, qui est une véritable dîme.

M. Troillet (Valais), conservateur, déclare que l'application de la loi amènera de telles difficultés qu'il est urgent de la reprendre et la réétudier. On peut revenir sur une décision erronée.

La question est pour le moment insoluble. Au point de vue confédéral, elle est d'une importance très grande. On ne peut imposer de telles solu-

tions par la force. C'est la perception qui doit être examinée à nouveau.

M. Reinhard (Berne), socialiste, combat la motion. Les socialistes sont partisans du monopole du vin, qui permettrait un contrôle efficace. Il faut que ce soit le commerce du vin qui paye l'impôt. Ceux qui contestent la constitutionnalité de l'impôt n'ont pas protesté quand les Chambres ont décidé d'appliquer des réductions de traitement du personnel.

M. Oehninger (Zurich), paysan, réplique à MM. Meyer et Reinhard.

R. Roehaix (Genève), radical, attire l'attention sur la proportion de l'impôt. Le viticulteur a les mêmes charges que tous les autres habitants du pays et est encore touché par cet impôt supplémentaire.

M. Hauser (Bâle-Ville), socialiste, combat la motion. Tous les impôts sont en dernière analyse payés par le consommateur. Pour les mêmes raisons que les Romands, les Bâlois pourraient refuser de payer leur part de l'impôt de crise. La loi est égale pour tous.

On passe au vote.

M. Reinhard (Berne), socialiste, propose d'ajouter à la motion que le Conseil fédéral suspende l'application de l'impôt de crise et des réductions de traitements. Cette adjonction est repoussée.

La motion Oehninger est repoussée, par 62 voix contre 38. Le Conseil liquide encore les divergences relatives à l'arrêté sur les occasions de travail ; puis il approuve sans opposition la convention internationale sur le repos hebdomadaire.

Le président de la commission pour l'homologation de l'initiative contre les franc-maçons a été saisie d'une plainte de la loge Alpina contre la façon dont les signatures ont été recueillies dans certaines communes ; renvoyé au Conseil fédéral.

La séance est levée à 6 h. 50.

Conseil des Etats

Séance du 20 décembre

En votation finale, le Conseil adopte à l'unanimité le projet sur l'armement et l'équipement militaire.

Puis M. Sonderegger (Appenzell Rh. Int., sans parti) développe son « postulat » sur la régularisation du marché de l'argent par la création d'une « monnaie franche ».

Dans sa réponse, M. Meyer, chef du Département fédéral des finances, constate que les partisans du remplacement de l'étalon d'or par ce qu'ils appellent « la devise de l'index » ne tiennent aucun compte des lois naturelles de la politique monétaire.

Si elle adoptait les théories de M. Sonderegger, la Suisse s'isolera financièrement et économiquement.

Les défenseurs de la monnaie franche entendent stabiliser le pouvoir d'achat de l'argent. Or, cette stabilité, qui existe en fait, n'a pas amené la fin de la crise.

En terminant, l'orateur émet l'espoir que la menace contenue dans le postulat du député appenzellois ne portera pas atteinte au prestige solidement établi du franc suisse.

Puis, M. Messmer (Saint-Gall), conservateur, président de la commission des finances, lit au nom des groupes bourgeois une déclaration constatant que la théorie de la monnaie franche préconisée par M. Sonderegger est contraire à l'intérêt économique du pays ; elle n'offre pas le moyen de surmonter la crise ; son application présenterait un danger très grave.

De son côté, M. Klœti (Zurich), socialiste, n'a pas été convaincu par les arguments de M. Sonderegger ; mais il votera le postulat pour que le Conseil fédéral ait l'occasion de s'expliquer sur cette question devant l'opinion publique.

Le postulat est ensuite repoussé par 30 voix contre 2.

Séance levée à 13 h.

Séance de relevée

Les relations italo-suisse

Après avoir liquidé les divergences sur la création d'occasions de travail, le Conseil ratifie à l'unanimité, sur rapport de M. Bertoni (Tessin), radical, le protocole portant modification du traité de conciliation et de règlement judiciaire conclu le 20 septembre 1934 entre la Suisse et l'Italie.

Ici, M. Motta fait la déclaration suivante : Le Conseil ne sera pas étonné si je profite de cette occasion pour continuer le dialogue public avec M. Bertoni dans notre langue maternelle commune.

Avant tout, je tiens à remercier M. Bertoni d'avoir, par de justes réflexions et observations, souligné le sens de l'accord intervenu entre le gouvernement italien et le Conseil fédéral. Cet accord n'a pas seulement traité de la prolongation du traité de règlement judiciaire et de conciliation conclu en 1924.

Si rien n'avait été stipulé, le traité se serait de toutes façons prolongé de cinq en cinq ans et ainsi de suite, en vertu de la clause de tacite reconduction qui y était insérée. Par l'effet de l'accord intervenu, la prolongation formelle aura lieu, au contraire, pour la première fois, pour une durée de dix ans. Dans son esprit, le traité est un traité perpétuel. La valeur de l'accord réside dans sa signification morale et politique. Cette valeur est grande pour des raisons contin-

gentes et relatives au climat politique de la période dans laquelle nous vivons, mais plus grande encore pour des raisons permanentes découlant de la nature et des buts des deux Etats.

L'éminent chef du gouvernement italien a répété plus d'une fois au cours de cette année que les relations entre les deux pays étaient excellentes. Permettez-moi de relever très cordialement ces déclarations. Ces excellentes relations entre l'Italie et la Confédération sont un fait essentiel dont tout Suisse comme tout Italien doit se réjouir.

Et si je voulais rappeler en passant une pensée de M. Bertoni faisant allusion au discours que le président Mussolini a prononcé récemment à Milan, j'ajouterais : Nos amis d'Italie n'ont aucune raison de montrer quelque appréhension au sujet de l'italianité dans le canton du Tessin, si sincère, si vive et si nécessaire. Aucun danger réel ne le menace. Le canton du Tessin et la Confédération sont conscients de leur devoir et de leurs intérêts à cet égard. Le devoir, la nécessité même pour la Confédération de conserver au Tessin sa propre langue, sa propre mentalité, sa propre tradition, sa propre personnalité politique et ethnique n'est pas seulement un sentiment enraciné au cœur de tous les Suisses, mais une règle essentielle de notre politique d'Etat.

La séance s'est terminée à 18 heures par l'adoption du rapport sur l'initiative populaire concernant la protection de l'armée. Celle-ci, appuyée par 91,713 signatures valables, doit être considérée comme ayant abouti.

L'autorail en Suisse

Les Chemins de fer fédéraux commenceront, peu après nouvel-an, des essais avec des automotrices légères suffisamment spacieuses pour pouvoir recevoir les voyageurs qui se présenteront ; leur construction permettra de transporter du petit bagage ; ces véhicules atteindront rapidement une très grande vitesse ; ils seront enfin de deux sortes bien différentes : les uns avec moteur électrique et prise de courant monophasé, comme les locomotives, pour circuler sur les lignes électrifiées, et d'autres avec un moteur Diesel, produisant de l'énergie électrique qu'on utilisera sur les lignes encore exploitées à la vapeur.

Actuellement, deux véhicules de chacun de ces systèmes sont en construction. On a l'intention d'introduire ces trains légers, dès le prochain horaire d'été, soit le 15 mai prochain.

Les véhicules à traction électrique seront affectés, pour le début, aux lignes de la Suisse centrale et relèveront probablement Zurich avec Berne, Bienne et Lucerne.

La Suisse romande se verra dotée d'un véhicule avec moteur Diesel qui circulera sur les lignes de la Broye, particulièrement sur la ligne dite longitudinale.

L'horaire actuel, prévu pour les locomotives à vapeur, ne subira pas de modifications importantes, mais sera pourtant combiné avec les possibilités nouvelles. Selon les prévisions les plus récentes, alors même qu'un de ces véhicules automobiles fera une course journalière jusqu'à Soleure, la ligne de Lyss à Lausanne sera sillonnée journellement par trois courses nouvelles aller et retour entre Lyss et Payerne, et par deux courses nouvelles entre Payerne et Lausanne.

Les télégrammes pour la Roumanie

Dans les télégrammes pour la Roumanie, le nom du lieu de destination doit, à l'avenir, être écrit en roumain. Tous les télégrammes qui ne seront pas conformes à cette prescription seront traités par l'administration roumaine comme télégrammes indélivrables. Pour les télégrammes destinés à Bucarest, seule la désignation « Bucaresti » peut encore être employée.

Les finances saint-galloises

Le Conseil d'Etat a examiné de nouveau le budget de l'Etat renvoyé au gouvernement par le Grand Conseil. Le nouveau projet de budget prévoit un déficit de 747,800 fr. contre 1,004,500 fr. dans le budget renvoyé d'octobre sur un total de recettes de 28,886,500 fr. Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet d'arrêté urgent pour l'assainissement des finances du canton.

PETITE GAZETTE

La popularité des hommes politiques anglais

Un journal de Londres, le *Sunday Dispatch*, a fait récemment auprès de ses lecteurs une enquête sur le personnel politique anglais : « Quel est, à votre avis, leur a-t-il demandé, l'homme le plus populaire ? » Si l'on en croyait cette consultation évidemment partielle, c'est M. Lloyd George qui aurait la palme de la popularité puisqu'il a recueilli le plus grand nombre de voix : 220,931. Après lui vient Winston Churchill : 209,376 voix. On sera quelque peu surpris de trouver au troisième rang sir Oswald Mosley, le chef des fascistes britanniques, qui a obtenu 190,731 voix. Il laisse loin derrière lui les deux chefs actuels du gouvernement : Stanley Baldwin (176,730 voix) et surtout Ramsay MacDonald, qui arrive onzième seulement avec 164,339 voix.

La vie économique

Pour prolonger les travaux en hiver

L'intensité du chômage pousse les autorités à rechercher tous les moyens dont dispose la science, afin de procurer du travail aux ouvriers, si possible durant toute l'année. C'est vers ce but que convergent actuellement les efforts des autorités fédérales et un nouveau procédé, consistant à faire passer un courant dans le béton, ce qui, par la résistance électrique, élève la température et empêche le béton de geler, a donné des résultats positifs.

Les travaux au dépotoir de la Sihl (Etzel), commencés au début d'août, avançaient rapidement. Mais la période de la gelée fit son apparition et le bétonnage aurait dû être suspendu, si l'ingénieur cantonal n'avait pas eu recours au chauffage du béton par l'électricité. Les ingénieurs du bureau fédéral de coordination des travaux, MM. Kunz et Fontanellaz, dirigèrent les essais et l'entrepreneur, qui avait l'intention de fermer le chantier, a pu mener son ouvrage à bonne fin et occuper ainsi 40 ouvriers pendant 15 jours.

Aussi serait-il souhaitable que les entrepreneurs portassent une attention toute spéciale à ce nouveau procédé, ce qui contribuerait à atténuer le chômage en hiver.

AVIATION

La quatrième traversée du « Santos-Dumont »

Parti de Natal (Brésil) mardi matin, à 10 h., l'hydravion *Santos-Dumont* a effectué les 3200 kilomètres de la traversée de l'Atlantique-Sud en 20 h., malgré une pluie fine, rendant la visibilité médiocre. La moyenne est d'environ 160 kilomètres à l'heure.

En moins d'un mois, le nouvel appareil mis en service sur la ligne transatlantique de l'Air-France, a accompli la moitié du programme qui lui est imposé par le général Denain. Le quadrimoteur Hispano-Suiza a assuré avec une parfaite régularité de marche deux voyages aller et retour entre le Sénégal et le Brésil, en correspondance avec les courriers hebdomadaires de la ligne d'Amérique du Sud.

Sous la direction du chef pilote Lucien Bossoutrot, qui, dès 1919, assura sur « aérobis » les premiers voyages Paris-Londres et Paris-Bruxelles, le *Santos-Dumont* avait déjà accompli Dakar-Natal le 27 novembre, en 16 h. 10 min. ; Natal-Dakar le 3 décembre, en 19 h. 6 min. ; Dakar-Natal le 11 décembre, en 15 h. 35 min. Pour ces quatre voyages, Givon, Comet, Néry, Legendre et Richard étaient aussi à bord. Cet équipage d'élite a démontré une nouvelle fois toute sa maîtrise. Quatre traversées sont encore au programme pour fin décembre et janvier. L'hydravion repartira demain, samedi, pour être de retour à Dakar le 31 décembre. En janvier, deux voyages sont prévus, le 7 et le 14.

Echos de partout

Le marchand de châtaignes au bal

Une maîtresse de maison, à Paris, connue pour le faste et l'originalité de ses réceptions, avait réquisitionné, à son dernier bal, un authentique marchand de châtaignes avec son gril et ses ustensiles. Dans le jardin d'hiver transformé en salle de bal, le rôtisseur s'était installé et, au passage, les danseurs piquaient à qui mieux mieux dans le plateau de châtaignes.

La soirée se prolongeant et le bonhomme étant sympathique, une jeune femme de bonne humeur lui demanda de valser avec elle. Ce fut un émerveillement.

— Mais vous dansez d'une façon distinguée, lui dit-on.

Et, de la façon la plus galante du monde, le valseur répondit :

— Avant d'être marchand de châtaignes, madame, j'étais financier ; j'ai perdu ma fortune, j'ai été aussi un peu « gangster » ; maintenant j'ai compris qu'il fallait travailler de ses mains pour gagner quelque argent.

Mot de la fin

A Paris, entre spectateurs, à la première représentation d'une pièce :

— La salle est glaciale !

— Parbleu !... c'est un four !

Pour la langue française

La *phraséologie* a longtemps signifié la construction de phrases particulière à une langue, à une époque ou à un écrivain.

Aujourd'hui, ce mot a pris un sens exclusivement péjoratif : « Tout ce discours n'est que de la phraséologie. »

Les nouveaux abonnés pour 1935 recevront « LA LIBERTÉ » dès ce jour, à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement pour six ou douze mois.

L'administration.

L'Alsace au Sénat français

Paris, 21 décembre.

Le Sénat a achevé la discussion des articles réservés de la loi de finances.

Le débat a été marqué par une intervention de M. Pflieger, sénateur du Haut-Rhin, qui a combattu vivement, avec l'appui des sénateurs Eccard et Hirschauer, un article supprimant les sous-préfectures suburbaines de Metz, de Colmar et de Strasbourg. L'orateur a montré que, pour une économie minuscule, on risquait de jeter le désordre et le mécontentement dans les départements recouverts.

Le sénateur Pflieger a déclaré : « Je saisis l'occasion de dire que, malgré le dialecte alsacien et allemand dont nos populations se servent en majorité, dans la vie quotidienne, elles ne veulent pas être une minorité nationale en France. Personne n'a le droit de parler de l'Alsace comme d'une minorité : les Alsaciens ne se sentent nullement étrangers dans la famille française. Si nous défendons des intérêts qui peuvent nous être particuliers, nous le faisons en bons et loyaux Français. »

L'assemblée, donnant satisfaction au sénateur Pflieger, a rejeté l'article en question.

Le budget de la France

Paris, 21 décembre.

Le Sénat a adopté l'ensemble du budget par 284 voix contre 11. La balance du budget général s'établit comme suit : dépenses 47,767,990,086 fr. ; recettes 46,991,598,230 fr., soit un excédent de dépenses de 775 millions.

Il y a lieu de déduire 308 millions de cet excédent à provenir de la réduction des indemnités, ce qui ramène le déficit à 467,691,856 fr.

Paris, 21 décembre.

La commission des finances de la Chambre a repris l'examen du budget retour du Sénat et a accepté la plupart des modifications introduites par le Sénat.

Puis elle a entendu le ministre du travail au sujet de l'institution d'une redevance à la charge des patrons qui utilisent la main-d'œuvre étrangère. Le taux de cette redevance variera de 0,50 % à 10 % du montant des salaires.

Le gros lot de la loterie française

Paris, 21 décembre.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé aux premières heures de la matinée, ce ne sont pas 200 employés de la maison Félix Potin qui ont gagné le lot de 2.500.000 fr., mais 200 clients de la grande maison d'alimentation.

L'ATTENTAT DE MARSEILLE

Paris, 20 décembre.

L'agence Havas a annoncé que la reine de Yougoslavie s'était constituée partie civile à l'instruction ouverte contre les complices du meurtrier du roi Alexandre.

A ce propos, il convient d'observer que, bien que certaines informations eussent précisé que l'enquête se trouverait virtuellement terminée, il semble qu'aucune décision ne puisse intervenir avant que la partie civile qui vient de se constituer ait reçu communication du dossier et qu'elle ait même demandé des précisions nouvelles sur les ramifications de cette importante affaire.

Quoi qu'il en soit, la décision prise par la reine Marie de Yougoslavie comme mère du nouveau roi et comme veuve du souverain tragiquement disparu paraît un fait nouveau et important dans les annales judiciaires, puisqu'elle n'a aucun précédent dans l'histoire.

STAVISKY ET C^{ie}

Paris, 21 décembre.

Le juge d'instruction vient de rejeter les demandes de mise en liberté provisoire formulées par trois des inculpés de l'affaire Stavisky, le publiciste Dubarry, l'avocat Guiboud-Ribaud et Romagnino.

Les nazistes autrichiens voulaient recommencer

Vienne, 21 décembre.

Un communiqué officiel annonce qu'on préparait, en Haute-Autriche, l'organisation d'un service naziste d'informations et de messagers ainsi que la reconstitution du parti naziste et des sections d'assaut.

Une perquisition effectuée à Steyr a amené la découverte de nombreux documents qui permettent aux autorités de retrouver les traces de l'activité naziste en Haute-Autriche.

Les autorités de cette province ont découvert les cellules dirigeantes des organisations politiques du parti naziste, dans les arrondissements de Linz, Wels, Steyr, Gmünden, Wœcklabruck et autres. Elles ont également mis la main sur la direction de la brigade d'assaut, à Linz, et sur celle du bataillon d'assaut à Wels. Un certain nombre de chefs ont été arrêtés.

La police a enfin découvert des dépôts d'armes et de grenades à main.

Le tour d'Italie à cheval



Le premier-lieutenant Hans Schwarz, de retour à Zurich, avec le canonnier Rettenmund, après avoir accompli à cheval le tour de l'Italie

« Les ponts sur le Rhin »

Berlin, 21 décembre.

Hier, jeudi, se sont poursuivies, à Berlin, les conversations entre anciens combattants français et allemands qui débutèrent par un entretien qu'eurent le 2 août dernier à Baden-Baden le président de l'Association française des anciens combattants, colonel Picot, et le chef de l'organisation des victimes allemandes de la guerre, M. Oberlindober.

Au cours de ces conversations, il fut établi que les anciens combattants entendent servir la cause de la paix et par là même leur propre pays.

M. Picot s'est notamment entretenu avec le Führer et son remplaçant, M. Hess, avec toute la franchise qui caractérise les rapports mutuels des anciens combattants.

Les entretiens entre MM. Picot et Oberlindober doivent ouvrir la voie à une paix honorable et à une collaboration loyale entre la France et l'Allemagne.

Les conversations entre anciens combattants français et allemands seront poursuivies.

La rencontre du 2 août à Baden-Baden, la visite de MM. Goy et Monnier, le 2 novembre, à Berlin, et celle d'hier jeudi montrent que les anciens combattants sont prêts à prendre en mains les destinées de leurs peuples et à continuer l'œuvre de rapprochement international.

Un chef socialiste sarrois emmené en Allemagne

Sarrebruck, 20 décembre.

L'Arbeiter Zeitung annonce que M. Ernest Braun, président de la jeunesse socialiste sarroise et son compagnon, M. Henri Bartsch, ont été arrêtés par la police secrète allemande alors qu'ils effectuaient en automobile une tournée de propagande dans le district sarrois de Hombourg, contigu à la frontière allemande.

A un certain moment, se trouvant à leur insu en territoire allemand, ils demandèrent à une patrouille douanière allemande le chemin de Lautenbach. La patrouille leur indiqua un mauvais chemin qui, au lieu de les ramener dans la Sarre, les conduisit à Dünzweiler, où ils furent arrêtés et transportés à Waldmohr (Palatinat bavarois).

Le journal annonce que le Front unique sarrois a déjà fait une démarche auprès de la commission de gouvernement de la Sarre pour qu'elle intervienne.

Les Italiens dans la Sarre

Sarrebruck, 20 décembre.

Le premier train amenant dans la Sarre des forces italiennes est arrivé. Il ne comprend que des automobiles blindées et du matériel lourd convoyés par quarante hommes.

Les troupes suédoises de la Sarre haranguées par le roi

Stockholm, 20 décembre.

Le roi, accompagné du prince Gustave-Adolphe a passé en revue le détachement suédois pour la Sarre. Le roi a prononcé un bref discours, dans lequel il a parlé des responsabilités incombant au détachement. Il a exprimé la conviction que les troupes suédoises feront de leur mieux, et les a priées d'honorer leur patrie par leur bonne conduite. Le roi et toute la nation suédoise, a-t-il ajouté, tiendront leurs regards attentifs fixés sur le détachement et lui seront reconnaissants de l'accomplissement de sa mission.

Le lieutenant-colonel de Nordenswan, chef du détachement suédois, s'adressant à ses soldats leur a dit qu'il était impossible de prédire qu'elle serait l'étendue de la mission qui va leur incomber. Cette mission sera être facile à remplir, mais elle peut aussi bien devenir difficile. Le

lieutenant-colonel leur a recommandé de garder leur sang-froid dans les situations pénibles. Il faut faire preuve du plus grand respect envers la population civile, et l'aider à supporter la période critique qu'elle va traverser.

Défense à Tommy de prendre femme dans la Sarre !

Londres, 20 décembre.

Les soldats britanniques qui sont envoyés dans la Sarre ne devront pas épouser des jeunes filles du territoire.

« Cette décision, écrit le News Chronicle, a été signifiée aux soldats du premier régiment du Lancashire oriental qui a quitté le camp de Catterick pour Sarrebruck. Ceux qui passeraient outre à cette instruction se verraient refuser le bénéfice des allocations de mariage et ne pourraient revendiquer les privilèges accordés aux soldats mariés, même après leur retour en Angleterre. »

La crise yougoslave

Belgrade, 20 décembre.

La crise, dont on espérait la solution pour aujourd'hui, paraît s'aggraver. Les conditions posées par les radicaux serbes, plus ou moins soutenus par les autres anciens partis, semblent sérieusement compromettre les chances du cabinet de concentration nationale auquel ont tendu les efforts de M. Yevitch. On a l'impression qu'il ne reste plus qu'un faible espoir de transaction.

Après les radicaux serbes, Mgr Korochev, chef des catholiques slovènes, s'est, dit-on, récusé, et son nom fait place dans les pronostics à celui de M. Marouchitch, ban de la Drave, qu'on dit proche de l'organisation nationaliste de Slovénie.

D'autre part, renonçant à poursuivre les négociations avec les radicaux serbes en tant que parti, M. Yevitch garderait toutefois la collaboration individuelle de certaines personnalités proches de ce parti.

Enfin, le général Jivkovitch reste considéré comme collaborateur assuré de M. Yevitch.

Il semble donc qu'on aille à un cabinet de personnalités en dehors des partis, groupées sur un programme d'unité yougoslave et dont les unes s'appuient sur des organisations non politiques, unions corporatives ou associations patriotiques.

Nouvelles diverses

Les négociations commerciales franco-soviétiques prévues par le protocole du 9 décembre dernier ont été engagées jeudi.

Sir John Simon, ministre anglais des affaires étrangères, se rendant à Cannes pour y prendre quelques jours de repos, est attendu à Paris demain soir, samedi.

Le gouvernement italien fait publier que l'information que des forces italiennes militaires, aériennes et navales auraient été concentrées dans le Dodécane est fautive.

La Chambre belge a adopté par 140 voix contre 7 et 15 abstentions le projet de loi relatif à la protection de la petite épargne.

M. Hull, ministre américain des affaires étrangères, a affirmé à nouveau que les Etats-Unis attendront que le Japon dénonce formellement le traité de Washington pour prendre une décision.

A la suite d'un conflit entre le ministre des finances et le congrès, le cabinet du Pérou a démissionné.

Lord Riddell, l'un des grands directeurs de la presse britannique, décédé il y a quelques jours, a laissé une fortune supérieure à deux millions de livres.

Le prix de littérature française, d'une valeur de 8600 francs, a été attribué cette année à M. Mazade.

LES POURPARLERS NAVALS

Londres, 20 décembre.

Le roi a reçu à Buckingham-Palace les trois chefs de la délégation américaine aux conversations préliminaires à la conférence navale, M. Norman Davis, l'amiral Stanley et M. Ray Atherton.

M. Norman Davis, chef de la délégation américaine, a remis à l'agence Havas la déclaration suivante : « Des ressemblances très frappantes existent entre l'attitude américaine et l'attitude française. Nous sommes fermement convaincus, nous, Américains, que l'égalité dans la sécurité ne signifie pas l'égalité des armements navals. Faire ressortir la distinction entre les deux notions a été l'un des principaux objets de ma mission. »

L'animosité lithuanienne contre l'Allemagne

Riga, 20 décembre.

Une réunion a été organisée, mercredi, à Kaunas, par une société archicombles, plusieurs orateurs, membres du territoire de Klaipéda (Memel), ont tenu une conférence en vue de l'indépendance du territoire.

Les orateurs ont déclaré que, quoi que fassent les Allemands, les Lithuaniens défendront leurs droits leur indépendance et leur honneur jusqu'à leur dernière goutte de sang.

LA PERSECUTION RELIGIEUSE AU MEXIQUE

Mexico, 21 décembre.

La fameuse statue de la Vierge de la Guadeloupe a été détruite par des inconnus, à Cuernavaca, dans l'Etat mexicain de Morelos, ce qui a vivement excité la population, étant donné que la Vierge est vénérée comme étant la protectrice du Mexique. Des patrouilles de police et de troupes parcourent les rues de la ville afin de prévenir toute manifestation de la foule furieuse.

Excuses diplomatiques japonaises

Tokio, 20 décembre.

Le ministère de la marine japonaise a adressé au capitaine de frégate Aubry de Lanoé, attaché naval de France, une lettre exprimant ses regrets au sujet des accusations d'espionnage portées par la presse le 11 décembre, contre le lieutenant de vaisseau Teissier-Ducros. La lettre précise que ces accusations sont sans aucun fondement.

La ville de Varsovie en procès avec une société française

Varsovie, 20 décembre.

Le litige entre la Municipalité et la Compagnie française d'électricité de Varsovie a été soumis au tribunal de commerce qui, conformément à la demande de la Municipalité, a prononcé la mise sous séquestre des biens et des installations de la compagnie. Le tribunal a nommé administrateur d'office l'ancien ministre Kuehn.

Le chef des catholiques allemands de Pologne frappé d'ostracisme par ses coreligionnaires

Kattowitz, 20 décembre.

Le chef des catholiques allemands de Pologne, M. Pant, est depuis un certain temps l'objet de vives attaques, parce que, dans son journal Der Deutsche in Polen, il a pris, pour raison religieuse, une attitude absolument négative à l'égard de la nouvelle Allemagne.

A l'assemblée générale de l'Association des catholiques allemands de Pologne à Kattowitz, un vote de méfiance à l'égard de M. Pant a été émis à une forte majorité. Il dut donner sa démission de membre du comité au sein duquel il avait joué un rôle important pendant de nombreuses années.

Le régime de l'Inde

Dehli, 21 décembre.

Après dix heures de discussion, le comité de la fédération des Chambres de commerce de l'Inde a voté une résolution qui condamne catégoriquement le projet de réforme constitutionnelle élaboré par la commission interparlementaire du parlement britannique.

Nouvelles religieuses

Audience pontificale

Mgr Saverio Ritter, conseiller de la nonciature apostolique de Berne, a été reçu, mercredi, en audience particulière par le Pape.

Une distinction bien méritée

Nous apprenons avec plaisir que Mgr L. Weinsteffler, aumônier de Bois Cerf, à Lausanne, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Il doit cette distinction aux nombreux services qu'il a rendus de tout temps et surtout pendant la guerre aux soldats et à la colonie belges de Lausanne.

Nouvelles de la dernière heure

Italie et Abyssinie

Rome, 21 décembre.

Les journaux italiens publient le texte du télégramme transmis par le gouvernement abyssin au secrétaire de la Société des nations, au sujet de l'incident de Ual-Ual.

La Stampa écrit :

« La vérité est connue. Elle ne doit pas être recherchée dans la version abyssine, car Ual-Ual se trouve en territoire italien. Pour nous, toute polémique est close. »

Le Giornale d'Italia écrit que le télégramme ne contient aucun élément prouvant l'exactitude de cette version. « Il faut attendre la réplique italienne à Genève. Nous ne nous prêterons pas à des polémiques arbitraires qui tendent à décharger les Abyssins de la responsabilité qu'ils ont assumée. »

Les contingents de la Sarre

Londres, 21 décembre.

(Havas.) — Le premier bataillon du régiment du Lancastre oriental et le premier bataillon du régiment de l'Essex ont quitté ce soir le camp de Catterick (North-Yorkshire) à destination de la Sarre. Ils arriveront à Sarrebruck dans la matinée de demain samedi.

Irlande et Angleterre

Londres, 21 décembre.

(Havas.) — « Bientôt, dans l'Etat libre, nul ne sera plus sujet britannique » a déclaré récemment M. de Valera au Daily Irishman, ce qui provoqua en Grande-Bretagne une émotion dont l'écho a retenti à la Chambre des lords. « Sous prétexte que l'Etat libre n'est pas un pays étranger, mais une partie de l'Empire, a notamment demandé lord Danesford, va-t-on permettre que des sujets britanniques y subissent une mesure inique qu'on interdirait en tout autre pays au monde ? »

Lord Ducan s'est borné à répondre, au nom du gouvernement, qu'il considérait les mesures proposées par M. de Valera comme contraires aux principes établis par les conférences impériales.

La centralisation allemande

Berlin, 21 décembre.

La démission du ministre Frank comme ministre bavarois de la justice et ministre de la justice pour le Reich consomme la centralisation de l'administration judiciaire du Reich entre les mains du nouveau ministre de la justice Gürtner.

Il ne reste plus à unifier que l'administration des finances. Il subsiste encore, en effet, un ministre des finances de Prusse à côté du ministre des finances du Reich.

Les fonctions de ministre-président de Prusse que revêt M. Gœring ne sont plus qu'honorifiques, le gouvernement prussien ayant à peu près cessé d'exister, depuis que le ministère de l'Intérieur a été fusionné avec celui du Reich.

La police a été centralisée ; les 60,000 hommes de police des divers Etats ne forment plus qu'un corps avec les 80,000 policiers de Prusse, sous le nom de police du Reich et sous les ordres du général Daluge.

Le gouvernement du Reich, sans cesse agrandi, devient un corps consultatif où les décisions sont remises, en cas de désaccord, au chancelier Hitler.

Le Parlement sera convoqué probablement pour le 30 janvier, en séance d'apparat, pour célébrer le deuxième anniversaire de l'avènement de Hitler et entériner la progressive unification du Reich.

On annoncera vraisemblablement la division de celui-ci en vingt royaumes.

Les démêlés de l'Eglise protestante allemande

Berlin, 21 décembre.

(Havas.) — Une conférence convoquée par le président de la province de Prusse orientale, M. Koch, agissant pour le compte du gouvernement et du parti nationaliste-social, a réuni hier jeudi les représentants du mouvement chrétien-allemand et les chefs des autres groupes d'opposition. Si une entente pouvait se réaliser, il est probable que l'évêque, M. Müller, devrait se retirer. Les chrétiens-allemands proposeraient d'élire à sa place l'évêque de Hanovre, M. Marahrens, et de lui adjoindre le Dr Kinder, chef des chrétiens-allemands, comme administrateur juridique.

Journal français confisqué en Allemagne

Paris, 21 décembre.

(Havas.) — On mande de Berlin au Journal : « La police secrète d'Etat a fait confisquer, vendredi, le Journal sur toute l'étendue du territoire allemand. Cette mesure a été prise à la suite de la dépêche publiée, mercredi, faisant état des divergences existant entre la « Reichswehr » et le parti nationaliste-social au sujet du désarmement et de la dissolution des compagnies d'élite ou échelons d'assaut réclamée par l'état-major pour des raisons concernant à la fois la politique intérieure et la politique extérieure. »

« Nous annonçons à cette occasion que, dans certains milieux politiques berlinois, il était vraiment question d'une démission, pour raisons de santé, du ministre de la guerre, général von

Blomberg, et de son remplacement éventuel par le général Gœring, actuellement président du conseil de Prusse. On parle également comme successeur de M. Blomberg du général Reichenau, présentement chef du personnel au ministère de la guerre. On sait aussi que le bruit a couru que toutes les compagnies d'élite seraient dissoutes, sauf les régiments de Berlin, Munich, Erfurt, Weimar qui constituaient une division spéciale dite échelons d'assaut à la suite de la Reichswehr ».

Un séquestre à Varsovie sur une entreprise française

Varsovie, 21 décembre.

Le gouvernement polonais vient de séquestrer les biens de la Société française d'électricité de Varsovie, importante compagnie au capital de 50 millions. C'est la seconde fois qu'une affaire française est mise sous séquestre par les autorités judiciaires polonaises. Ces mesures sont l'expression d'une hostilité qui se manifeste, depuis quelques années, en Pologne, contre les sociétés représentant des capitaux étrangers.

Ces mesures ne visent pas spécialement la France. Le gouvernement de Varsovie a également mis sous séquestre une compagnie allemande en Silésie polonaise.

L'agitation politique en Roumanie

Bucarest, 21 décembre.

(Havas.) — La situation politique en Roumanie est assez confuse et l'agitation paraît avoir gagné en profondeur. Les polémiques de presse sont devenues plus violentes. L'Universul, notamment se plaint de la sévérité grandissante de la censure et attaque M. Diamandi, ministre de la justice, dont il demande la démission. Il lui fait grief de déclarations concernant les minorités de Transylvanie, déclarations que quelques-uns ont considérées comme un acte de défaitisme moral.

Les cours militaires en Italie

Rome, 21 décembre.

La Chambre a approuvé le projet de loi sur la nation armée. Ce projet prévoit l'instruction postmilitaire et l'instruction pré-militaire.

M. Volpe, avant que la Chambre approuvât le projet, a exposé les grandes lignes de la loi, affirmant que, dans l'Etat fasciste, les fonctionnaires de citoyen et de soldat sont inséparables, que la jeunesse doit être préparée avant son service militaire aux fatigues de la guerre.

Un dictateur dans un Etat américain

Washington, 21 décembre.

(Havas.) — Le sénateur Huey Long a renforcé son pouvoir dictatorial sur la Louisiane en faisant voter, dans une session extraordinaire de la législature, 31 lois dont une abolissant l'autonomie municipale de Baton-Rouge, capitale de l'Etat, qui est désormais administrée par l'administration de l'Etat, à la dévotion de M. Huey Long.

Alexandria, autre ville hostile à M. Huey Long, perd également son autonomie. La Nouvelle-Orléans l'a déjà perdue.

Une autre loi frappe les entreprises pétrolières contre lesquelles M. Huey Long a de vieux griefs, en imposant une taxe de raffinage de 5 c. par baril.

M. Huey Long poursuit son programme de redistribution des richesses sans souci de l'hostilité du gouvernement de Washington qui a suspendu tous prêts au fonds des travaux publics.

A la Louisiane, M. Huey Long a ordonné une enquête sur les déclarations d'impôts sur le revenu des sénateurs. Son influence s'accroît dans les Etats voisins : Tennessee et Mississippi et des clubs pour la redistribution des richesses ont été fondés dans de nombreuses villes des Etats-Unis, dont New-York. Tous les sénateurs de l'Etat étaient invités à assister à la session sous peine d'emprisonnement.

La grande séance annuelle de l'Académie française

Paris, 21 décembre.

L'Académie française a tenu, hier après midi, jeudi, sa séance publique annuelle au cours de laquelle les prix littéraires et les prix de vertu (prix Montyon) ont été attribués. Le rapport sur les prix littéraires a été fait par M. René Doumic, secrétaire perpétuel.

M. Paul Valéry, directeur de l'Académie, pour le précédent exercice, a fait le rapport sur les prix de vertu.

M. Paul Valéry, plutôt que de s'attacher à définir une fois de plus le mot « vertu », a attiré l'attention de ses auditeurs sur le péril qu'encourt ce mot :

« Il se meurt. Vertu ne se dit plus qu'à peine. »

Il semble qu'en dehors de l'instruction religieuse... et de l'Académie, grâce à Montyon, on ne puisse user de ce terme « sans quelque obscure sensation de n'être pas tout à fait sincère ni tout à fait de son temps ».

Or, « notre temps est en nous, et il n'est pas autre chose que nous ». Alors, ne faut-il pas conclure que nous perdons nous-mêmes le sens et la pratique de la vertu ?

La dissertation de M. Paul Valéry a été fort intéressante.

Les industriels anglais et la Mandchourie

Londres, 21 décembre.

(Havas.) — La mission envoyée cet été au Japon et en Mandchourie par la Fédération des industries britanniques a publié un rapport faisant part des résultats de son voyage. En Mandchourie, la mission a notamment reçu, par écrit, l'assurance que la collaboration de l'industrie britannique a été acceptée et, comme mesure préliminaire, un accord a été conclu pour la fourniture de produits d'acier au Japon et à la Mandchourie en 1935. Le rapport porte le jugement le plus favorable sur les conditions économiques régnant en Mandchourie.

Condamnations à Cuba

La Havane, 21 décembre.

(Havas.) — Le tribunal d'exception a condamné à mort quatre partisans de Machado pour l'assassinat de l'étudiant Pio Alvarez en 1932, et a condamné à 30 ans de prison un homme qui avait déposé dans un wagon une bombe dont l'explosion avait blessé cinq personnes.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 21 décembre.

Au Conseil national, ce matin, M. Schmid (Soleure), socialiste, a développé une motion invitant le Conseil fédéral à déposer un projet qui assure au travail une protection légale et permette à la Confédération de créer, en liaison avec les bureaux publics de travail, les bureaux d'orientation professionnelle et les syndicats ouvriers et patronaux, une organisation du travail, fondée sur les principes suivants :

1. Les entre prises industrielles ne seront plus autorisées à dépasser la durée normale du travail.
2. Les entreprises industrielles, commerçantes et artisanales seront tenues de répartir le travail en prenant pour base le nombre de leurs ouvriers des cinq dernières années, de manière que tous soient occupés et rémunérés aussi également que possible.

3. Les jeunes gens doivent être compris dans ce système de travail et mis toujours en mesure d'apprendre un métier.

M. Schulthess, chef de l'économie publique, a accepté cette motion transformée en postulat.

Par 105 voix contre 2, le Conseil national a accepté en votation définitive le projet sur le chômage.

Par 69 voix contre 4, il a accepté en votation définitive le projet d'armement et d'équipement.

A 9 h. 40, le président a clos la session avec les souhaits d'usage.

Changes à vue

Le 21 décembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 27	20 47
Londres (1 livre st.)	15 19	15 29
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 50
Italie (100 lires)	26 30	26 50
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New York (1 dollar)	3 04	3 14
Bruxelles (100 belgas 500 fr belges)	72 —	72 40
Madrid (100 pesetas)	42 —	42 50
Amsterdam (100 florins)	208 50	209 —
Budapest (100 pengö)	—	—

CALENDRIER

Samedi, 22 décembre

QUATRE-TEMPS

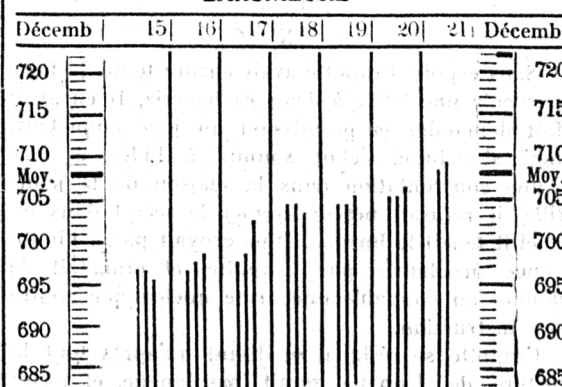
Saint FLAVIEN, martyr

Saint Flavien, autrefois préfet de Rome, fut mis à mort sous Julien l'apostat.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 décembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Décembre	15	16	17	18	19	20	21	Décembre
7 h. m.	5	1	3	1	5	3	3	7 h. m.
11 h. m.	7	8	7	5	2	6	6	11 h. m.
7 h. soir	6	4	4	4	5	5		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 21 décembre, 11 h. du matin.

La nébulosité diminue. Le ciel reste cependant très nuageux. Encore quelques averses. Légère baisse de la température.

RADIO

Samedi, 22 décembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 10 h., émission radio-scolaire : Un compositeur moderne : Arthur Honegger. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., une histoire de Noël pour les petits. 18 h. 20, Pour nos petits collectionneurs. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, L'Ecole genevoise de peinture. 19 h. 2, sonnerie de cloches. 19 h. 5, causerie cinématographique. 19 h. 30, dernières nouvelles en disques de jazz. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., informations financières. 20 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 20 h. 55, Au Sinai, 21 h. 15, L'Ecosais de Châton, opérette bouffe, en un acte, musique de Léo Delibes. 21 h. 40, en intermède : dernières nouvelles. 22 h. 15, Les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

12 h., récital d'orgue. 18 h., concert populaire vocal et instrumental. 19 h. 20, chants et danses, pot pourri. 20 h., musique populaire.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, thé-concert. 21 h. 15, airs d'opéras de Hændel, J. S. Bach et Mozart.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., retransmission du spectacle donné au Théâtre national de l'Opéra-Comique : Lakmé, Delibes. Paris P. T. T., 21 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre national. Strasbourg, 21 h. 30, audition du Quintette instrumental de Paris. Radio-Luxembourg, 22 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. Munich, 20 h. 10, concert du soir par l'orchestre de la station et des solistes. Berlin-Tegel, 18 h. 20, musique de Noël. Londres (Droitwich), 20 h. 30, concert par fanfare militaire. 23 h., concert par le quintette Bernard Crook. Vienne, 18 h. 25, chants populaires. 20 h., trois petites pièces théâtrales consacrées à l'époque de Noël.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Stuttgart, concert matinal. 10 h. 30 à 11 h. 30, Toulouse, concert symphonique. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, radio-concert. Informations. 14 h. 20 à 15 h., Zurich, cycle de mélodies chantées par la classe scolaire Oberholzer, Uster.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

4 décembre. — Papaux Max, chauffeur, de Treyvaux, et Jenny Lucie, de Dirlaret, à Fribourg.

7 décembre. — Hess Alfred, maçon, de Champagny, et Peissard Régina, de Tavel, à Fribourg. Meuwly Marcel, monteur, de et à Fribourg, et Lambert Marie-Louise, de Font, à Givisiez.

10 décembre. — Martignoni Aldo, négociant, de Gerra-Gambarogno (Tessin), à Fribourg, et Donzé Jeanne, des Breuleux (Berne), à La Chaux-de-Fonds.

17 décembre. — Hedrich François, cordonnier, de nationalité allemande, et Sauter Maria, de Fiaugères, à Fribourg.

Naissances

10 décembre. — Rossier Raymonde, fille de Jean, agriculteur, et de Marie, née Joye, de et à Grandsvivaz.

12 décembre. — Schmutz Martha, fille de Meinrad, agriculteur, et de Bertha, née Spicher, de et à Ueberstorf.

13 décembre. — Schrœter Joseph, fils de Louis, agriculteur, de Barberêche, et de Maria, née Egger, à Saint-Ours.

14 décembre. — Curty Anne, fille d'Emile, agriculteur, de Montagny-les-Monts, et de Jeanne, née Chofflon, à Villarimboud.

15 décembre. — Supersaxo Ruth, fille d'Albert, menuisier, et de Margaritha, née Kistler, Daillettes, 15.

Mettraux René, fils d'Alexis, menuisier, de Fribourg, et de Johanna, née Roos, Planche supérieure, 210.

Rotzetter Marcelle, fille de Théodore, manoeuvre, de Fribourg, et d'Emma, née Perroud, Neuveville, 86.

Krebs Käthe, fille de Hans, agriculteur, de Rüeggisberg (Berne), et de Frieda, née Wütherich, à Barberêche.

Tinguely André, fils de Théophile, charretier, de Pont-la-Ville, et de Louise, née Cotting, Bonnesfontaines, 32.

17 décembre. — Thoos Georgette, fille d'Ernest, manoeuvre, et de Pauline, née Kolly, de et à Oberlied.

Glannaz Marie-Thérèse, fille de Robert, jardinier, de Farvagny-le-Grand, et de Julia, née Sansonnens, Planche supérieure, 211.

18 décembre. — Gendre Adolphe, fils d'Henri, agriculteur, de Fribourg, et d'Adèle, née Catillaz, à Chénens.

Jungo Emile, fils de Martin, agriculteur, de Fribourg, et d'Agnès, née Aeby, à La Sonnaz (Barberêche).

Les lettres de Napoléon à Marie-Louise

De Guy Laborde, dans le Temps

L'ensemble des lettres de Napoléon à Marie-Louise ont été acquises à la France, grâce à l'action de M. André Mallarmé, ministre de l'éducation nationale. Ces documents seront exposés prochainement au public. On appréciera encore plus l'intérêt considérable de ces missives, billets ou courtes notes, signés de l'initiale fameuse et dont l'écriture est de plus en plus hâtive, parfois malaisée à déchiffrer, — certains mots échappant même — à mesure que la tragédie approche de son dénouement.

La première lettre est connue. C'est celle où l'appelant « ma cousine », Napoléon espère que Marie-Louise agréera les sentiments qui l'ont porté à faire sa démarche auprès de l'empereur d'Autriche. Elle est datée de Rambouillet, 23 février 1810.

Deux jours après, de Paris cette fois, il montre sa joie du consentement de Marie-Louise. Cette union embellira toute sa vie. Il assure Marie-Louise des soins qu'il prendra pour la rendre heureuse.

Peu à peu, ses sentiments s'échauffent. Après la célébration du mariage en l'église des Capucins, à Vienne, en présence de Caroline et de Berthier, il dit son impatience. S'il s'écoultait, il partirait à franc étrier, et serait aux pieds de sa future femme avant que l'on sût qu'il ait quitté Paris. Il n'a qu'une pensée : connaître ce qui peut être agréable à Marie-Louise. Les jours lui paraissent longs. Dans le portrait qu'il a reçu d'elle, il lui semble voir « l'impression de cette belle âme » qui la rend si douce à ceux qui la connaissent. Il l'attend avec « bien d'impatience », une très belle chasse qu'il a faite lui paraît insipide, tout ce qui n'est pas elle ne l'intéresse plus. Ce qu'il apprend d'elle par Caroline le remplit des plus tendres sentiments.

Veut-elle savoir ce qui le rendra heureux ? Qu'elle soit vraiment heureuse de leur union. Le ton se fait plus tendre : « Adieu, madame, lui écrit-il de Compiègne, le 24 mars, vous parlez de moi, vous pensez à moi, cette idée me charme beaucoup, au reste vous n'êtes que juste, car je pense bien souvent à vous, Louise. »

A quelque temps de là se placera le fameux épisode de Courcelles où le conquérant épris est accouru, sous une pluie battante, pour rejoindre plus tôt Marie-Louise.

« Les étoiles brillent... Je ne suis jamais fâché contre toi, parce que tu es bonne et parfaite... Tu sais combien je t'aime... »

Mai 1812, Le roi de Rome est né. Napoléon vient de partir pour la campagne de Russie. D'Allemagne, il écrit à Marie-Louise. La séparation sera courte. Qu'elle soit gaie. De Posen, il se plaint d'être resté deux jours sans avoir de ses nouvelles et d'apprendre qu'elle est triste. De Dantzig il dit qu'il lui manque « la douce habitude de la voir plusieurs fois dans la journée ».

En juillet, Marie-Louise se rend à Prague. Napoléon lui fait des recommandations. Qu'elle assure le prince Charles des sentiments qu'il a pour lui. On le sent désireux d'associer Marie-Louise à sa politique.

Les détails sur les premières batailles arrivent de Kovno, Vilna. Comme il envie Marie-Louise de retrouver, avant lui, le petit roi ! Il en parle dans la plupart de ses billets, il se réjouit de le savoir très fort et très gourmand.

On le suit ainsi à Witebsk, Krasnoï, où il fait une épouvantable chaleur, Dorogobouze, Slavkovo, Welitschevo. De Borodino, il donne des dé-

tails sur sa victoire « énorme », après une « chaude bataille ».

Non loin de Moscou, il annonce qu'il a montré le portrait du petit roi à ses troupes, la veille de la bataille de la Moskova. « Toute l'armée l'a trouvé admirable... » Toute une série de lettres de Moscou donnent des détails sur l'occupation, l'incendie. « Les petites maisons de bourgeois y sont en bois, cela prend comme des allumettes. » C'est par rage d'être vaincus que le czar et les Russes y ont mis le feu.

On le sent hésitant. Il annonce qu'il va évacuer Moscou, y revient. Que Marie-Louise écrive souvent à son père. Il la remercie de ses lettres qui « peignent sa belle âme ».

Plus loin, en octobre, il déclare qu'il a fait sauter le Kremlin et abandonné la ville. Il se rapproche de la Pologne ; il est à cent lieues de moins de Marie-Louise. On le suit dans la retraite. Il se plaint seulement des Cosaques qui l'empêchent de recevoir les lettres de son épouse.

Dès le 1^{er} décembre 1812, il semble qu'il ait déjà décidé de rentrer à Paris. Dans une lettre datée d'Illia, il écrit, en effet : « Sois gaie et contente. Tes souhaits se rempliront plus tôt que tu ne penses. » Le 5, de Smorgoni, il s'afflige des inquiétudes de l'impératrice : « Les affaires ne vont pas mal... », dit-il.

Le jour même, il quittait la grande armée et se dirigeait avec Caulaincourt vers Paris.

Avec la « guerre de libération » la correspondance reprend. On est en avril 1813. A Sainte-Menehould, le soir du jour où il est parti de Paris, avant l'aube, il est triste de n'être plus auprès de Marie-Louise. Il désire de ses nouvelles. Qu'elle se « dissipe », qu'elle soit gaie : Cela est nécessaire à sa santé !

Mayence. Qu'elle lui dise qu'elle a du courage, qu'elle embrasse son fils sur les yeux. Il s'inquiète des nouvelles de Vienne. « Louise, tu vois que ce pays-ci ne se laissera maltraiter ni imposer des conditions honteuses par la Russie ni l'Angleterre. J'ai actuellement un million d'hommes sous les armes. »

Jusqu'à novembre 1813, il parle de la campagne, de ses victoires, renouvelle ses recommandations au sujet de l'empereur d'Autriche. « Les Français seront à Vienne avant septembre... Ecris-moi pour son intérêt plus que pour le mien. »

Les lettres sont plus fréquentes, de Dresde, Bautzen, Gœrlitz où il dit sa tristesse de la mort de Duroc.

Le 17 juin, il passe rapidement sur son entretien avec Metternich, « homme qui n'a pas assez de tête pour sa position ». Il espère que, dans quelques jours, la paix sera négociée. Il la désire à condition qu'elle soit honorable.

Il s'inquiète d'une foule de détails. Marie-Louise a-t-elle vu l'éléphant au jardin des Plantes ? Il s'occupe des affaires d'Espagne. Il pense à la paix, à la joie de revoir Marie-Louise, lui demande de venir à Mayence.

La guerre reprend. Sur sa victoire de Dresde, il écrit, avec espérance : « J'ai bien rossé le prince Schwarzenberg et l'empereur Alexandre. Les troupes de papa François n'ont jamais été si mauvaises. »

Dans toutes les lettres qui vont suivre, après Leipzig, il ne fait preuve d'aucun découragement. Comme il le lui a dit après la retraite de Russie, qu'elle soit calme. Qu'elle se moque des Allemands.

Le 7 novembre, il mande de Mayence que l'armée « se réorganise et se conforme ».

Le 9, il est à Paris.

La correspondance relative à la campagne de France est la plus émouvante. En raison, d'abord des événements qu'elle évoque, et aussi, à cause de son aspect même. L'écriture est bousculée. Les mots se chevauchent, se pressent.

apporta le journal du soir. Juana y jeta un coup d'œil.

— La confrontation y est annoncée, dit-elle. Voilà un juge qui ne craint pas la presse.

— Demain, il faudra jouer serré, répondit Engracia. Ce sera la bataille.

Cette idée parut lui donner du courage et de l'assurance. Elle mangia bien, bavarda, loua Vicente Truffo qui avait vraiment l'intelligence et l'initiative qu'il fallait pour de pareilles affaires, et se retira très tôt dans sa chambre.

X

Sans espoir, Crapotte avait encore tenté de faire parvenir une lettre à Jean Etcheberiz. Il en avait fait demander la permission au juge enquêteur, mais si celui-ci s'était soumis à l'idée étrange d'une confrontation dans la maison de la jeune fille, il refusait net de couper le secret dans lequel il tenait le Basque. Il ne croyait pas à l'innocence proclamée par Crapotte, et craignait de donner au coupable une arme quelconque contre son instruction.

Crapotte se résigna, se disant qu'après tout la torture de Jean ne serait pas longue, et passa la soirée en compagnie de Soller. Ils allèrent au cinéma, et, tout en se divertissant, établirent peu à peu le plan de cette réunion chez la señorita Grialba.

Ce plan semblait anormal à l'inspecteur, qui n'en souffla mot. Crapotte imposait une disposition qui l'intriguait. Pourquoi désigner telle place à tel personnage ?... Pourquoi ces inspecteurs debout derrière Engracia et Juana ? Pourquoi Crapotte, qui serait censé être appelé comme témoin, comme domestique d'Etcheberiz, serait-il assis à une table perpendiculaire à celle qu'occuperaient le juge, le greffier et lui, Soller ?

De février 1814 à l'île d'Elbe, plus de 60 lettres ou notes ont été ainsi retrouvées. La première a été écrite au soir de la défaite de la Rothière. « Tu me demandes si tu dois aller à l'Opéra, tu as bien pressenti mon opinion. Il ne faut pas y aller. Je serai demain à Troyes. Ma santé est fort bonne. »

Plus que jamais il lui recommande le courage. Il espère vaincre. Après Champaubert et Montmirail, il « meurt de fatigue ». Les lettres se précipitent de Château-Thierry, Guignes, Montereau, Nangis où il a dormi « huit heures de suite ». De Nogent-sur-Seine, il demande que le portrait du roi de Rome avec la devise « Dieu sauve mon père et la France », soit gravé en 36 heures et mis en vente à Paris dans 48 heures.

Le 1^{er} mars, à Troyes, il espère une suspension d'armes. De courts billets annoncent encore ses combats, ses victoires. Mais, peu après, le 12 mars, de Soissons il s'irrite contre le « roi d'Espagne » qu'il lui recommande de tenir loin d'elle, « de ne pas laisser trop se mêler de ce qui ne le regarde pas... » Plus loin : « On m'a dit que le roi avait conçu le projet insensé et coupable de me faire faire des adresses pour la paix ; si cela était, on me fâcherait beaucoup et on gênerait toutes les affaires de la France. »

A ce moment Napoléon entreprend son dernier effort pour contraindre les ennemis à battre en retraite, en coupant leurs communications.

C'est alors que se place la malheureuse affaire de la lettre de Bar-sur-Aube, du 23 mars, qui devait en quelque sorte trahir Napoléon et porter un coup mortel à sa campagne géniale. Dans cette lettre, il annonce qu'il a décidé de marcher vers la Marne, afin de chasser l'ennemi de Paris, et de le ramener près des forteresses. On sait, car elle était déjà connue, que les cosaques l'interceptèrent, que Blücher en prit connaissance, apprit ainsi que la route de Paris était libre, et décida d'opérer sa jonction avec Schwarzenberg puis de marcher sur la capitale.

Le 31 mars, Napoléon écrit, de la « Cour de France » : « Je me suis rendu ici pour défendre Paris, mais il n'était plus temps. La ville avait été rendue dans la soirée. Je réunis mon armée du côté de Fontainebleau. Ma santé est bonne. Je souffre de ce que tu dois souffrir. »

Par la suite, il ne se plaindra pas. Il pensera à Marie-Louise. « Tes peines sont toutes dans mon cœur », dit-il le 11 avril, après son abdication. Il lui fait part des décisions prises par les alliés. Il compte qu'elle viendra le rejoindre. Il s'en remet à elle pour tous les arrangements qu'elle prendra au sujet du petit roi.

Le changement de ma fortune ne me touche que pour toi... Je serai heureux si tu peux oublier les grandeurs du monde. »

Sur la route de l'île d'Elbe, il pense qu'elle viendra. Il y songe encore à Porto-Ferrajo.

Sa dernière lettre, adressée le 28 août de La Madonna di Marciana « dans un hermitage au-dessus de la mer, ayant le coup d'œil de toute la Méditerranée, au milieu d'une forêt de châtaigniers », espère toujours.

« Je désire bien te voir... »

Médecins, Cliniques, Hôpitaux

qui prenez tant de soin de vos malades, prescrivez l'emploi de l'antiseptique **CRISTAL** à l'eucalyptus qui désinfecte, purifie l'air, apporte la propreté et la lumière. Son prix est incroyablement bas pour ses hautes qualités.

Demandez à votre fournisseur :
CRISTAL : 1/2 kg. = fr. 1.50 1 kg. = fr. 2.70
LAKDOR : 1/2 kg. = fr. 1.50 1 kg. = fr. 1.90
Lactina Suisse Panchaud S. A., Vevey

— Le pauvre Etcheberiz aimait dona Grialba, dit l'inspecteur. Il va bien souffrir de se trouver devant elle, en face de son rival.

— Bah ! Qui sait ? La vie est tellement imprévue... Asensio, qui aime à la folie, sera-t-il si heureux ?...

Il entra en encore Soller dans des cafés où l'on faisait de la musique. La vie de Barcelone, qui dure jusqu'au petit jour, lui semblait favorable. Il n'avait aucune envie de regagner son lit, dans l'appartement de son maître. Ce domestique trouvait naturel de décrocher.

En réalité, il alla finir sa nuit dans un hôtel de la Boquera. Il n'avait aucune confiance dans la villa où un bon lit l'attendait.

Durant la matinée, il se promena près de chez Engracia. Emoustillés par l'entrefilet des journaux, des curieux stationnaient déjà dans la rue.

« Il y aura beaucoup de monde, cet après-midi, songea-t-il. Soller devrait mettre ici quelques gardes civils. »

Il s'occupa d'aller le lui suggérer. Puis il rentra chez Etcheberiz, s'enferma, réfléchit longuement. La partie qu'il allait jouer était décisive ; certes, il possédait pas mal d'atouts, mais encore s'agissait-il de ne pas en laisser échapper un seul. L'adversaire était de taille. Il s'attendait à une belle défense. Alibis, explications devaient être prêts.

« Que fera Engracia ? » se demandait-il. Il n'était pas tout à fait rassuré.

« En tout cas, parons aux armes... Je n'admets même pas de suicide. C'est trop commode, en vérité... »

Il se mit à rire.

« La belle Engracia ne s'attend pas à la surprise que je lui réserve. »

Il semblait, au contraire, que la jeune fille fût

LES SPORTS

Le football suisse

Le premier tour du championnat suisse de football (ligue nationale) sera terminé dans quelques jours ; tous les matches, sauf un, ont été joués jusqu'à aujourd'hui.

Le groupe de tête est bien défini dans les trois premiers actuels : Lausanne, Bâle et Servette, qui se tiennent de fort près et tous trois candidats au titre de champion.

Au bas du tableau Nordstern, Concordia, Young-Boys et Carouge ; de ces derniers, deux sont condamnés à descendre en première ligue. Carouge semble y être déjà résigné ; mais qui l'accompagnera dans sa chute ?

Restent les sept clubs du milieu, du quatrième au dixième, qui tous peuvent jouer de mauvais tours aux meilleurs. Ils ont des équipes valeureuses, capables de surprendre les plus aguerris ; aussi les matches contre eux seront-ils tous des plus captivants. Celui de dimanche à la Pontaise, entre Young-Fellows et Lausanne-Sports en est un exemple typique ; l'équipe de Zurich, qui tint tête aux Grasshoppers, est en état de causer maintes surprises au cours du championnat.

Le match universitaire de ski Angleterre-Suisse

Cette rencontre classique sera disputée le 2 janvier prochain à Saint-Moritz. Les étudiants suisses se réuniront déjà le 27 décembre à Saint-Moritz pour suivre un cours spécial d'entraînement.

De San-Francisco à New-York à bicyclette

Le coureur cycliste australien Opperman a l'intention d'établir un record à bicyclette, sans entraîneur, entre San-Francisco et New-York. Il est également question qu'il établisse un record des 1000 milles en Californie, en compagnie de Fitzgerald, Milliken et un quatrième à choisir...

Ceci, sans doute, en attendant une tentative de record reliant la Terre de Feu à l'Alaska, à moins qu'Opperman ne songe tout simplement à faire mieux que Scott et Campbell Black, sur le parcours Londres-Melbourne.

Le tennis en 1935

Les dates des principaux concours de tennis de 1935 ont été fixées. Ces principaux événements sont la coupe Davis et les tournois de Wimbledon et de Paris.

Les quatre nations qui ont participé au tour final de 1934 et les quatre nations qui se sont qualifiées lors du tour préparatoire 1934-35 seront en lice l'année prochaine. Ces huit nations sont l'Italie, la Tchéco-Slovaquie, la France, l'Australie, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne et la Yougoslavie. Dans les groupes d'outre-mer, on peut compter sur les inscriptions des Etats-Unis, de l'Afrique du sud, du Japon, des Indes et de la Nouvelle Zélande.

Le tirage au sort interviendra dans les premiers jours de février. Le premier tour devra être disputé jusqu'au 19 mai, le second jusqu'au 11 juin et le 3^{ème} jusqu'au 20 juin. La finale de la zone européenne sera disputée du 12 au 15 juillet. Huit jours plus tard, ce sera la finale interzone et huit jours plus tard, encore, le « challenge-round » au cours duquel l'Angleterre défendra son titre de détenteurs de la coupe.

Les championnats de France seront disputés du 19 mai au 2 juin et le tournoi de Wimbledon aura lieu du 24 juin au 6 juillet. Les championnats d'Allemagne, à Hambourg, auront lieu du 3 au 11 août et les championnats internationaux de Suisse, à Genève, du 2 au 9 septembre.

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

Asensio poursuivait :

— Demain, nous serons donc tous réunis... Tous ?... Il manquera Quintin, don Blas... Leur sang crie vengeance, Engracia... Quand je me rappelle cette réunion à l'hôtel Condal, où nous cherchions le moyen de nous protéger. Depuis lors, deux cadavres...

— Rien ne prouve que don Blas soit mort.

— Rien ne permet de l'espérer encore en vie, voulez-vous dire... Ni lui, ni don Gervasio... Ils ont péri tous deux, croyez-moi.

Elle paraissait réfléchir.

— Je demanderai au juge d'avoir Juana auprès de moi. Cela me donnera du courage.

Asensio était mécontent.

— L'idée de cette confrontation chez vous est baroque, avouez-le. Vous n'avez rien à voir en cette affaire...

— Je l'espère bien.

— Elle aurait dû avoir lieu dans la maison de Quintin. Ils n'ont même pas procédé à la reconstitution du crime...

Engracia haussa les épaules avec indifférence

— La justice a ses raisons, sans doute.

Elle se leva.

— A demain, Asensio... Et je vous le promets, demain je vous donnerai une date...

Comme il poussait un cri de joie :

— Approximative... ajouta-t-elle avec un sourire à le damner.

Il était à peine parti que la femme de chambre

certaine de l'issue de cette confrontation. Comme pour un défi, elle épingla une magnifique rose pourpre sur sa robe noire.

— Il faut que nous soyons belles, aujourd'hui, dit-elle à Juana, avec un accent un peu rauque. Les anciens soldats se mettaient toujours en grande tenue pour la bataille.

— Tu ne crains rien, Engracia ? demanda la jeune blonde.

— Rien... Ce soir, nous aurons vaincu.

Une heure avant celle qu'avaient fixée les journaux pour la confrontation, le populaire envahit la rue. L'affaire Maruzabal avait aiguillonné l'intérêt du public ; les journaux en avaient tiré plusieurs articles à sensation. Il serait agréable de voir descendre de l'automobile cellulaire le misérable Etcheberiz, qui anéantissait sa famille pour hériter. Sans le suicide de Mahamad et sa confession, il s'en serait peut-être tiré... Les commentaires allaient leur train.

Devant la porte de la villa, vinrent se planter quatre gardes civils. Plusieurs agents étaient dissimulés parmi les curieux.

Asensio arriva une demi-heure trop tôt. Il tenait encore à rassurer Engracia. Mais il parla bien vite de son amour.

— Vous m'avez dit qu'aujourd'hui vous fixeriez une date pour mon bonheur.

Elle lui tendit la main :

— Asensio, je n'ai jamais menti. Je vous ai dit un jour que si vous m'aimiez toute votre vie, j'ajoute maintenant qu'en sortant de cette réunion judiciaire, je me fiancerai.

— Comment pourriez-vous deviner ce qu'est le ciel, quand il s'entr'ouvre ? s'écria-t-il.

— On a toujours ce qu'on mérite, dans la vie... quoi qu'en disent ceux qui ne croient pas à la justice immanente de Dieu.

Derborence (1)

C'est l'histoire d'un berger du village d'Aire, en Valais, Antoine Pont, emprisonné deux longs mois sous les pierres qui ont écrasé le chalet de Derborence — « un dérochement », dit Ramuz, de cent cinquante millions de pieds cubes — Derborence, où les gens d'Aire ont coutume de monter avec leurs bêtes, vers le 15 juin, est au pied des Diablerets. Le diable et ses diableteaux y jouent aux palets, quand ils s'ennuient. Ramuz, une fois de plus, est revenu au Valais. Après *Le chant de notre Rhône, La Séparation des races, La grande peur dans la montagne*, c'est de nouveau la terre valaisanne qui fournit à l'écrivain, par ses légendes et ses caractères, une matière malléable et pittoresque au plus haut point.

Le récit contient peu d'événements ; mais l'auteur lui donne immédiatement l'allure d'une épopée et l'élève à la hauteur d'un beau drame. Dans le cahier des témoignages *Pour ou contre Ramuz*, Henri de Ziegler signale le caractère épique de l'œuvre de Ramuz. « Il n'est pas difficile, dit-il, de lui découvrir le goût d'une vie primitive où tous les gestes humains aient encore une naïve et fraîche beauté, le goût tout à la fois de l'héroïsme et de l'idylle, mêlés comme dans cette Odyssée qu'on sent qu'il a lue avec un utile plaisir. » Dans *Derborence*, précisément, le berger Antoine Pont, montagnard accoutumé à la vie rude et formé à la lutte contre une nature résistante, fait figure de héros : il vit une odyssée tragique qui rompt le charme et le bonheur de ses premiers mois de mariage. Le drame est poignant. Ramuz, selon une méthode qu'il affectionne, nous y introduit directement.

C'est le 22 juin, à 9 heures du soir. Assis dans le chalet, « en face l'un de l'autre, de chaque côté du foyer, chacun sur le bout de son banc », deux hommes sont en présence : Séraphin, l'oncle d'Antoine, s'efforce d'arracher son neveu à l'ennui ; jeune marié, séparé de sa femme depuis huit jours, Antoine languit. Il répond à peine aux paroles qui veulent l'encourager. Autour d'eux grandit « une chose tout à fait inhumaine et à la longue insupportable, le silence ». « Il était monté de toute part, se serrait de plus en plus contre vous... le silence de la haute montagne, le silence de ces déserts d'homme... on a beau prêter l'oreille, on entend seulement qu'on n'entend rien... c'était comme si aucune chose n'existait nulle part. Rien, le néant, le vide, la perfection du vide... Il y a comme une main qui se ferme sur votre cœur. » L'atmosphère est déjà dramatique ; on imagine dès lors l'impression que peut faire sur ces deux hommes, dans le silence, la chute des « munitions » que les diables lancent dans l'espace, c'est-à-dire l'éboulement de la montagne.

C'est à Derborence : mot qui, en lui-même, évoque, exprime tout le drame. Ramuz n'a qu'à murmurer le mot Derborence et toute la tra-

¹ C.-F. Ramuz. *Derborence*, récit. A l'imprimerie centrale S. A., Lausanne.

gédie se déroule en son imagination et émeut son cœur. Les mots vivent et ont leurs secrets. « Je n'ai qu'à dire *Cristal*, écrit Léo Larguier, et soudain j'ai froid, un paysage de rêve et d'hiver se développe, un jardin de corail blanc monte, immaculé, minéral. » Or, Derborence « chante doux et un peu triste, dans la tête ». « Il commence assez dur et marqué, puis il hésite et se dissipe, il devient incertain, le reste suspendu en l'air pendant qu'on se le chante encore, Derborence ; finalement, il casse et il retombe, comme s'il voulait signifier la ruine, l'isolement, l'oubli. » La ruine est prompte : à peine Antoine s'est-il endormi sur sa paillasse, rêvant à Thérèse, sa femme, évoquant un bonheur trop vite interrompu, que la montagne s'écroule. Cependant, à Aire, Thérèse, tout heureuse, se prépare à livrer à son mari, dès son retour, un beau secret : elle est mère. C'est à peine si l'orage effroyable qui fait craquer la montagne l'a troublée. Deux heures et demie du matin, le 23 juin ; tout est redevenu parfaitement paisible ; il n'y a plus que le bavardage d'une fontaine qui a recommencé à se faire entendre. Au petit jour, Philomène, la mère de Thérèse, qui connaît déjà le secret de sa fille, se lève pleine de joie. Dans quelque temps, elle sera grand-mère. On aura besoin d'elle pour soigner l'enfant ; elle va « rentrer dans la vie ». Elle y pense, « toute réchauffée d'avance ». Antithèse qui rend le drame de la montagne plus prenant et le charge d'une émotion immense. Au moment où le village s'anime, où l'on va et vient « dans une jolie couleur rose », on descend de la montagne, sur une civière, un père mourant, Barthélemy. Le village alors s'agite, des femmes appellent, des enfants crient, on se pousse, on se bouscule, « le malheur est sur nous, ils ont tous disparus ». Le drame a pris de vastes proportions. Il faut maintenant prévenir Thérèse. « La montagne est tombée. — Quelle montagne ? » La pauvre femme, suffoquée, rit : « Ça ne tombe pas comme ça, tout de même, une montagne ! » Quel tragique dans ce rire ! Puis, tout à coup : « Et Antoine, où est-il, Antoine, mon mari ! Antoine, mon petit mari ? » Tristesse et désespoir d'une jeune mère qui vont jusqu'à la folie : « Il ne saura jamais rien, jamais, c'est drôle... Un enfant comme ça, un enfant qui n'aura pas de père, est-ce que c'est encore un enfant ? »

Antoine aussi est devenu fou : deux mois durant, il est resté enseveli sous les rochers, blotti dans un coin du chalet, où se trouvaient, comme par miracle, des provisions de pain et de fromage. Après mille efforts épuisants, déployant une force surhumaine, luttant contre la mort, « il a paru, avec sa tête, entre deux pierres : un pauvre homme, sorti de la nuit, qui s'efforce vers la lumière ». Avec son réalisme, sa façon de voir les choses telles qu'elles sont et non pas avec l'usure que nous leur voyons, Ramuz fait de cette sortie des décombres une description éminemment dramatique : on est saisi à la fois par le spectacle d'une nature chaotique et par l'état lamentable du misérable rescapé. Ce sont quelques pages qui, à elles

seules, font du nouveau livre de Ramuz un chef-d'œuvre. Quelle angoisse dans cette âme que le malheur a ébranlée ! A peine Antoine comprend-il ce qui s'est passé ; il tâche à se démontrer à lui-même qu'il est vivant. Ses rires et ses cris mélangés vous donnent le frisson. Il a beau appeler « Hohé ! » il n'a pour réponse qu'une « sourde rumeur qui s'élève vaguement, loin en arrière de lui, dans les rochers ». Cependant, il arrive à s'orienter, il descend ; mais voilà qu'on prend la fuite devant lui. Thérèse, au jardin, voit au loin une forme qui s'avance vers elle, qui se glisse, qui bouge, qui est immobile : l'alerte est donnée au village, c'est lui. Non, pour les gens, il ne doit s'agir que d'un revenant, c'est « un mort parmi les vivants ». Le drame, à ce moment, prend cet air de mystère que Ramuz aime à donner à ses romans. Antoine descend toujours, prenant progressivement conscience de lui-même : il se souvient maintenant qu'il a une femme, il retrouve son nom. Dire qu'il l'avait oublié ! Le retour au foyer va au moins redonner de la joie aux deux époux ?

Il semble que l'odyssée soit finie. Pas encore. En présence de Thérèse, Antoine se met à rire et il fait l'inventaire des objets qui se trouvent dans leur chambre, et elle qui croyait « qu'ils allaient se dire des choses, tant de choses, qu'ils se parleraient doux ! » Et puis il est reparti, repris par sa folie, à la recherche de son oncle Séraphin, parmi les éboulis de Derborence, « où il n'y a plus rien que des pierres et des pierres et toujours des pierres ». Le drame va-t-il s'achever sur cette séparation brutale et sans espoir d'Antoine et de Thérèse et nous laisser la dure impression que la vie n'est que malheur et qu'une irrésistible fatalité pèse sur nos existences ? On pourrait s'y attendre. Mais non ! Thérèse est allée à la poursuite d'Antoine ; elle le rejoint, « elle aura su faire, elle a su dire, elle le ramène ». « Il lui tendait la main, elle lui tendait la main. » L'amour adoucit quelque peu la tristesse de cette tragédie et laisse entrevoir, pour les deux jeunes gens, une vie plus heureuse, dont Ramuz déroulera peut-être un jour la trame.

Derborence : une œuvre bien construite, où le souci d'être simple, parce qu'il s'agit d'expliquer des âmes simples, s'accorde parfaitement avec les lois classiques de la composition ; une œuvre dramatique, où l'intérêt est sans cesse soutenu et accru par la compénétration constante de deux âmes et par les antithèses des sentiments ; une œuvre qui, du point de vue littéraire, illustre parfaitement, après tant d'autres, ce que Ramuz disait lui-même à Frédéric Lefèvre, à propos de l'œuvre d'art : « C'est la transposition fidèle et immédiate de la surprise éprouvée par l'écrivain en présence d'un objet quelconque, perçu tout à coup par lui comme à l'état naissant et dans sa fraîcheur originelle. » Ramuz réagit profondément en face des âmes et de la nature ; il est un observateur dont l'œil ne rencontre guère de résistance, et des impressions, les émotions qu'il éprouve se traduisent, avec une franche vérité, en une langue vivante et réaliste, soit dans le dialogue, soit dans le récit proprement dit. Il y a même, dans

Derborence, à deux reprises, un réalisme qui nous choque. L'auteur le justifiera au nom de la vérité ; mais une œuvre n'est pas moins vraie, lorsqu'elle laisse dans l'ombre certaines réalités. On retrouvera, dans cette dernière nouvelle, l'écrivain dont le style est si personnel, en son apparente spontanéité, sa rusticité et son abondance, qu'il serait dangereux de l'imiter. Il faudrait en tous cas, pour le faire, ne pas avoir, comme Ramuz le dit des paysans de la *Séparation des races*, « les yeux de l'habitude, qui sont les yeux de ne pas voir ». On y retrouvera enfin et avec plus d'art encore, l'admirable peintre de la nature et le magicien de l'image. Il y a, dans *Derborence*, des tableaux inoubliables et, à profusion, des images indélébiles. Qu'il suffise, pour en donner une idée et inviter les amis des belles-lettres à lire cette œuvre, de citer la description du printemps à Derborence :

« Là-haut, c'est le mois de mai qui tient le pinceau. Là-haut, la neige, en se retirant, faisait de gros bourrelets ; ils découvraient sur leurs bords, dans l'humidité noire que la vieille herbe recouvrait mal d'une espèce de feutre terne, toute espèce de petites fleurs s'ouvrant à l'extrême limite d'une frange de glace plus mince que du verre à vitre. Toute espèce de petites fleurs de la montagne, avec leur extraordinaire éclat, leur extraordinaire pureté, leurs extraordinaires couleurs : plus blanches que la neige, plus bleues que le ciel, ou orange vif, ou violettes, les crocus, les anémones, les primevères des pharmaciens. Elles faisaient de loin, entre les taches grises de la neige, qui allaient se rétrécissant, des taches éclatantes. C'était comme un foulard de soie, un de ces foulards que les filles achètent à la ville, quand elles y descendent pour la foire, à la Saint-Pierre ou à la Saint-Joseph, et qui sont tout semés de petits bouquets. Puis, le fond même de l'étoffe changeait, la neige ayant fini par complètement disparaître. C'est la sève qui repart, c'est l'herbe qui se montre à nouveau ; c'est comme si le peintre avait d'abord laissé tomber de son pinceau des gouttes de couleur verte, mais bientôt, ces taches se rejoignaient, courant vite à la rencontre les unes des autres. » L'admirable description s'achève dans un cri d'admiration et de regret : « Ah ! Derborence, tu étais belle, tu étais belle et accueillante, en ce temps-là, te parant dès la fin de mai pour les hommes qui allaient venir. Ils n'attendaient que ce signe de toi. »

A. Pittet.

« L'ÉCHO ILLUSTRÉ »

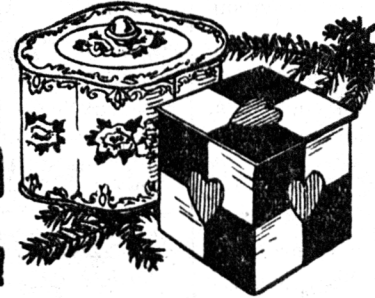
(22 décembre).

Sonnez Noël, article de fond. Dans le rayonnement de la crèche, reportage inédit de quatre pages sur l'actualité des Sœurs de Charité. — Vieux plats, vieilles assiettes et poêles d'autrefois, par J. Beuret-Frantz. — *Un bandit à la crèche*, conte de Noël. — Page de la femme, recettes et patrons. Le roman et l'humour. — Les actualités suisses et mondiales.

A recevoir ou à offrir...

un coffret-Noël CAFE HAG

fait toujours plaisir!



CAFE HAG en boîtes-Noël

Coffret «ultra-or»
Contenu 1/2 kg Fr. 3.75
Boîte dite «dé»
Contenu 1/3 kg Fr. 1.85
En vente partout!

— Et moi, je vous mérite... Car jamais vous n'auriez été aimée comme je vous aime...

— De cela, on n'est jamais sûre, répondit-elle en souriant.

— Pourvu qu'ils partent vite... que cette plaisanterie née dans la cervelle d'un juge fantasque ne traîne pas...

— Si la punition du coupable doit en sortir, vous serez débarrassés une bonne fois.

— Il m'est si pénible de voir Etcheberiz en face de vous.

— Puisque vous ne le croyez pas coupable...

— Il vous aime... Engracia... Il vous aime... Et je devrai supporter que son regard s'appesantisse sur votre visage adoré...

— Pour la dernière fois, sans doute, murmura-t-elle. Je pense que le juge ne va chercher qu'à établir définitivement sa culpabilité. Il accumule les preuves, les témoignages. Il escompte peut-être la faiblesse de Jean.

— Vous l'appellez Jean, Engracia...

— Pardonnez-moi. C'est mon cousin. Comment voudriez-vous que je l'oublie ? Le juge compte sur cette faiblesse pour l'amener à des aveux...

— Peut-être... La nature humaine est tellement sensible à des influences sentimentales...

La femme de chambre vint annoncer à sa maîtresse que l'inspecteur Soller désirait la voir.

— Vas-y, Juana...

La jeune fille le reçut. Il venait demander dans quelle salle pourrait avoir lieu l'interrogatoire.

— Dans le grand salon, peut-être ? C'est que je réclame la permission d'en arranger les sièges. Il me faudrait aussi trois tables... Pour le juge, le greffier, etc...

— Tout est à votre disposition, señor inspecteur.

— Je vous remercie, señorina... Pourtant, je

voudrais que vous restiez près de moi. J'ai peur de toucher à certaines choses, et de vous déplaire.

Elle se garda de refuser. Les tables furent apportées. Une grande pour le juge, le scribe et Soller. A gauche, une petite, perpendiculaire, pour Crapotte. A droite, bien détachée, une autre petite, derrière laquelle on mettrait l'accusé. Le banc d'infamie, ou à peu près.

— Il faut le séparer nettement de sa famille, n'est-ce pas ? dit l'inspecteur.

Il aligna des chaises en face de la table d'instruction.

— Vous voudrez bien vous mettre là avec les autres témoins... votre amie... le señor Sangaren...

Le juge arriva bientôt, homme du monde, très à son aise pour présenter ses devoirs aux deux jeunes filles, et s'excuser de la liberté qu'il avait prise, et à laquelle elles auraient eu le droit de s'opposer.

— Il ne faut jamais entraver l'action de la justice, répondit Engracia, dont la beauté éblouissait le jeune magistrat.

— L'inculpé, ou plutôt l'accusé (car il est nettement l'accusé), arrivera dans quelques minutes. Pour ne pas vous faire perdre de temps, señoritas, je vous demande de passer tout de suite dans la salle où se fera l'interrogatoire.

— Nous sommes à votre disposition, répondit Engracia, qu'aucun trouble ne traversait plus.

Derrière la première rangée de chaises il y en avait une seconde.

— Pour qui ? demanda Asensio.

— Pour des inspecteurs de la Sûreté, dont je requerrai sans doute certains témoignages, répondit le juge.

Le greffier avait pris place, ouvert ses papiers, et rédigeait les préliminaires de cette audience. Soller parlait bas à un homme qui se tenait dans

l'entrebâillement de la porte, et qui disparut après l'avoir fermée.

Avant de s'asseoir, l'inspecteur de police dit au juge :

— Je désirerais réserver une place de témoin... importante... à un homme qui fut le domestique d'Etcheberiz, et qui m'a beaucoup aidé dans mon enquête. Il a été lui-même dans la police. Il a vu beaucoup de choses chez son maître... Je vous demanderai même la permission de lui laisser poser des questions, quand il le croira nécessaire. Elles nous seront toujours utiles.

— Comme vous voudrez.

Un rapide regard avait été échangé entre Engracia et Juana.

Soller alla à la porte, l'ouvrit, fit entrer le domestique.

Les yeux des deux femmes s'étaient de nouveau rencontrés.

— Asseyez-vous là, fit l'inspecteur en désignant une table perpendiculaire.

Crapotte s'y installa.

Soller dit alors :

— Vous allez avoir devant vous, dans un instant, l'homme qui est censé avoir tué plusieurs de ses parents. Je comprends votre colère, et les actes irréfléchis qu'elle pourrait, à un moment donné, vous pousser à commettre. C'est pourquoi, je vous demande de vous soumettre de bonne grâce à une précaution. Vous me remercirez tout à l'heure. Remettez aux inspecteurs les armes que vous pourriez avoir sur vous.

Asensio le regarda froidement.

— Nous sommes maîtres de nous. Et d'autant plus que, je le proclame bien net, je crois à l'innocence de mon cousin Etcheberiz.

— Mais si, tout à l'heure, il avoue, serez-vous maître de vos nerfs ?... L'indignation ne sera-t-

elle pas la plus forte ?... Je vous en prie, monsieur...

Le juge appuya :

— Je vous prie.

— Fouillez-moi. Je n'ai pas d'armes, coupa Crapotte en se levant.

Un policier promena rapidement les mains sur ses vêtements.

Les autres s'approchaient des deux femmes et d'Asensio.

Engracia allait-elle se laisser fouiller ? Non. Elle ouvrit son sac à main, en tirant un minuscule browning. Juana n'avait pas d'arme. Asensio remit à contre-cœur son pistolet automatique.

— Je suis plus tranquille, prononça le juge, et je vous remercie.

Crapotte souriait.

— L'accusé est-il là ? reprit le magistrat en s'adressant à Soller.

— Il attend en bas, avec les gardes.

— Amenez-le.

(A suivre.)

Pour Noël, que vais-je offrir....

Nombreux sont ceux qui se posent cette question et qui attendent de lire

VOS ANNONCES

pour y répondre.

301-35

Le cadeau qui dans 10 ans... sera aussi beau qu'au premier jour : une descente de lit Orient garanti à Fr. 35.— exposée à la

S. A. Lino-Tapis-Meubles, Av. des Alpes.

FRIBOURG

La déformation de la vérité par l'« Indépendant »

Nous avons défié l'Indépendant de citer un texte de la Liberté où l'on trouvât les propos qu'il nous prêtait sur M. le conseiller fédéral Schulthess.

L'Indépendant de mercredi a tiré triomphalement en avant la Liberté du 28 mars dernier, 4^{me} page, 3^{me} colonne. C'est là, paraît-il, que s'établait notre péché.

Or, il n'y a pas un traître mot sur M. Schulthess dans la Liberté du 28 mars, 4^{me} page, 3^{me} colonne.

Et d'une !
Cependant, comme l'Indépendant parlait d'un article de la Nouvelle Gazette de Zurich, dont nous aurions pris texte pour dire des choses désagréables à M. Schulthess, nous avons trouvé cet article dans la Liberté du 27 mars.

L'Indépendant dit que nous avons interprété « à notre façon, de la manière la plus fantaisiste », l'article du journal zuricois, pour faire croire que celui-ci encourageait M. Schulthess à se retirer, « dans un délai convenable mais pas trop long ». « Il n'y avait rien de cela dans le texte de Zurich, ajoute-t-il. Le commentaire vient authentiquement de Saint-Paul. »

Nous allons reproduire les paroles, fidèlement traduites, de la Nouvelle Gazette de Zurich. On jugera où est la fantaisie, chez nous ou à l'Indépendant :

« L'éventualité d'une retraite de M. Schulthess a été soulevée par le chef du Département de l'économie publique lui-même, qui est bien éloigné de se cramponner à sa charge. Si l'on voulait appliquer le principe de rajournissement et la règle d'un certain parallélisme, on pourrait trouver que le moment d'une seconde démission est venu (après celle de M. Musy. Réd.). Mais M. le conseiller fédéral Schulthess a été prié de divers côtés, à plusieurs reprises, de ne pas quitter son poste avant d'avoir l'assurance que sa retraite ne mettrait pas en péril notre politique économique. Ce n'est pas qu'il soit irremplaçable. Mais M. Schulthess est le pilote du bateau le plus difficile à conduire de la flotte ministérielle et il a montré dans ce poste des qualités extraordinaires. Lui-même aimerait fort s'en aller ; il ne reste que par devoir. La prise politique le déciderait au départ ; la crise économique le retient en place.

« La solution de cette alternative, telle qu'on la voit au Palais fédéral, consisterait en ce qu'on laissât s'écouler un certain délai jusqu'à la seconde étape de la modification du Conseil fédéral, délai pendant lequel le magistrat désireux de prendre sa retraite... à ce... son Département pût être transmis sans risque à son successeur. On ne peut lui refuser d'entendre son avis sur le temps nécessaire pour cela. Il ne peut s'agir d'un bien long délai. Mais il n'y a pas de raison pour que M. Schulthess s'en aille précipitamment, comme emporté par les giboulées de mars. »

Ainsi écrivait la Nouvelle Gazette de Zurich. La cause est jugée et l'Indépendant convaincu, une fois de plus, de délit d'affirmation fantaisiste.

Arbre de Noël

On nous écrit :
La charité est inépuisable à Fribourg. Une preuve de plus en a été donnée hier, jeudi, à 5 h., dans une salle du bâtiment de l'Ecole primaire de Gambach. Nous voulons parler de la petite fête traditionnelle de l'arbre de Noël de l'Ouvrier des dames. Depuis nombre d'années déjà, un groupe de dames de la paroisse de Saint-Pierre consacre, chaque semaine, un après-midi, à la confection de vêtements chauds distribués ensuite aux enfants pauvres de tous

les quartiers de la ville, garçons et filles français et allemands.

M. le curé de la paroisse, empêché d'assister à la fête, y avait délégué M. l'abbé Vogt, un des dévoués vicaires de Saint-Pierre qui, par des paroles pleines de cœur, rappela aux enfants, en cette fête prochaine de Noël, et leurs devoirs envers Dieu et leurs parents, et aussi leurs devoirs de reconnaissance envers leurs bienfaitrices de ce jour. Ils auront, à leur intention, une fervente prière au Jésus de la crèche.

Chants et récitations se déroulèrent ; puis ce fut la distribution qui vit briller tous les yeux. 230 enfants emportèrent vêtements, biscauites et chocolats, avec la vision féerique d'un arbre de Noël brillamment décoré et illuminé.

Service postal pendant les fêtes

Les samedis, 22 et 29 décembre, tous les guichets postaux de la ville resteront ouverts, jusqu'à 18 h. 45.

Les dimanches, 23 et 30 décembre, les guichets N^{os} 2 et 7 de la poste principale seront ouverts comme les dimanches ordinaires. Il y aura le matin une distribution à domicile de lettres et de paquets.

Le jour de Noël, le guichet N^o 2 de la poste principale sera seul ouvert, de 10 à 11 h., pour le service des cases. Tous les autres guichets seront fermés. Il y aura toutefois possibilité de déposer et de retirer des envois urgents au guichet N^o 7 de la poste principale, contre paiement du droit spécial de 20 cent. Le matin, il y aura une distribution à domicile de lettres et de paquets.

Le jour de l'an, tous les guichets de la poste principale seront ouverts de 9 h. 45 à 11 h. 15. Les bureaux auxiliaires de la ville seront fermés. Il y aura le matin une distribution à domicile de lettres et de paquets.

Le dimanche, 6 janvier, les guichets N^{os} 2 et 7 de la poste principale seront ouverts comme les dimanches ordinaires. Les bureaux auxiliaires seront fermés. Il n'y aura pas de distribution à domicile.

Automate pour timbres-poste à 5 cent. Un distributeur automatique de timbres-poste à 5 cent, a été placé à l'entrée centrale de la poste principale. Le public est instamment prié d'en faire usage dans toute la mesure possible.

Imprimés des fêtes. Pour en faciliter la manutention et en accélérer l'expédition, le public est prié de déposer ses imprimés pour les fêtes au bureau principal, dans la boîte spéciale du guichet N^o 1. S'il y a plus de dix envois déposés à la fois, il est recommandé de les classer — le timbre d'affranchissement en haut, à droite — et d'en faire un paquet ficelé.

Le « Bulletin » des téléphones

L'administration des téléphones édit, à l'intention de ses principaux abonnés, un Bulletin qui indique ce que tout « usager » aurait intérêt à connaître. On apprend une foule de renseignements extrêmement intéressants sur le mécanisme d'une administration qui, en Suisse, compte 9 postes téléphoniques par 100 habitants. D'autre part, on découvre tout ce que la direction des téléphones met de sollicitude à faciliter les conversations soit intérieures, soit extérieures, l'amabilité sans défaillance qu'elle demande à ses employés. Elle ne craint pas même de donner de judicieux conseils aux abonnés en ce qui concerne leur attitude devant l'appareil.

L'administration des téléphones rend, par ce Bulletin, des services signalés à ses abonnés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, vendredi, à 20 h. 1/2, au local des Merciers, répétition générale. Dimanche matin, à 10 h. 1/2, au Capitole, répétition générale, en vue du concert. Présence indispensable.

Ski-Club Fribourg. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, au 1^{er} étage de l'hôtel de Fribourg, conférence avec films sur un voyage dans les Alpes bernoises et le Valais.

Un vieillard tué par une automobile

Un douloureux accident est survenu à Dompièrre (Broye), mercredi soir. Deux automobiles, l'une venant de Payerne et l'autre de Domdidier, conduites par MM. Dresco, négociant, à Payerne, et Devely, garagiste, à Vaulion (Vaud), se croisèrent dans le village de Dompièrre. Les conducteurs avaient abaissé les grands phares, et, comme il faisait nuit noire et que le temps était pluvieux, ils ne virent pas, cheminant sur la chaussée, M. Denis Pochon, âgé de quatre-vingt-trois ans, qui rentrait à son domicile. Le malheureux fut renversé par l'une des machines au croisement.

Aussitôt les automobilistes lui portèrent secours. Ils firent appeler M. Rossier, médecin à Payerne, et un prêtre.

Hélas ! M. Denis Pochon expira trente minutes après l'accident.

M. le préfet Duruz, d'Estavayer, et son secrétaire, M. Bise, firent les constatations légales. Les automobilistes circulaient normalement.

Automobile contre un camion

Hier jeudi, à 10 h. 15, un camion de l'entreprise de transports de MM. Hess, à Fribourg, s'est rencontré au haut de la rue de l'Industrie avec une automobile venant de la rue des Arsenaux. Pour éviter la collision, les deux chauffeurs freinèrent aussitôt, mais l'automobile alla heurter contre le radiateur du camion. Les deux machines ont subi des dégâts évalués à 300 francs.

Incendie d'une automobile

Ce matin, vendredi, vers 10 h. 1/4, à la rue de l'Industrie une automobile a pris feu, à la suite d'un retour de flammes. Grâce à des extincteurs, on s'est rapidement rendu maître du sinistre. Les dégâts matériels sont importants.

Les beaux voyages

On nous prie d'insérer :

Une merveilleuse croisière s'organise pour partir de Marseille, le 25 janvier prochain. Après avoir touché Port-Saïd, Colombo, elle poursuivra sa route vers les îles aux luxuriantes végétations tropicales que sont les Indes néerlandaises. Un voyage à Sumatra, Java, Bali paraissait réservé jusqu'ici à notre seule pensée et leurs ports ne semblaient ouverts qu'à nos imaginations. Des croisières aux prix les plus raisonnables et aux itinéraires parfaitement étudiés permettent aujourd'hui de réaliser ce qui ne fut longtemps qu'un rêve.

Mais comme chacun ne peut disposer de soixante jours de vacances, des voyages aux buts moins lointains, tels que la Corse et la Riviera, sont aussi préparés, à l'époque des fêtes de fin d'année, avec le plus grand soin. On y peut participer à des conditions extrêmement avantageuses.

Ces croisières et ces voyages sont organisés par le Bureau de voyages de la Banque populaire suisse en collaboration avec de grandes maisons spécialisées.

Marché aux veaux

En raison des fêtes de Noël et du nouvel an, le marché aux veaux qui devrait avoir lieu lundi, 24 décembre, est renvoyé à mercredi, 26 décembre, et celui du 31 décembre, au 2 janvier.

Cachets du D^r Faivre

supplément :
migraines
maux de dents
rhumatismes
névralgies
et toutes douleurs.



Dans toutes les Pharmacies.
12 Cachets Fr. 2.-
1 Cachet 0.20

CHRONIQUE JUDICIAIRE

A la Cour d'assises de la Singine

Une erreur nous a fait dire hier que Karl-Friedrich Käser, condamné à trois ans de réclusion pour incendie volontaire, avait allumé une maison à Bösingen. C'est à Lehwyll que se trouvait la ferme détruite, dont le locataire était la famille Lauper-Fontana.

Le pyromane Ernest Mast auteur de cinq incendies

Le juge d'instruction de la Singine, M. le président Franz Spycher, et le procureur général, M. Pierre de Weck, n'ont pas voulu laisser terminer cette année 1934 sans juger les incendiaires de la Singine, qui jetèrent la terreur dans le district.

Hier donc, jeudi, la Cour d'assises a encore siégé pour juger Ernest Mast, âgé de vingt-huit ans, originaire de Wahlern, près de Schwarzenbourg, qui est l'auteur de cinq incendies.

Le même jury et la même cour fonctionnaient sous la présidence de M. Spycher, assisté des assesseurs, M. Ems, de Morat, et M. Lauper, juge, à Plasselb.

Voici dans quelles circonstances il fut enfin possible de mettre fin aux exploits du pyromane Ernest Mast.

C'est le 9 juillet dernier, avant le jour, que la scierie de Lehwyll fut complètement détruite par le feu. Le bâtiment était entièrement construit en bois. Il était propriété de la Banque de l'Etat de Fribourg, et loué à M. Robert Lauper, qui habitait dans une maison voisine. L'immeuble valait 10,000 francs.

Les soupçons se portèrent sur le nommé Ernest Mast, qui était venu le lendemain rôder sur le théâtre de l'incendie. L'attitude de Mast parut louche à une personne qui l'observa. Cette dernière avisa la gendarmerie. La police s'aperçut qu'on était en présence d'un individu déjà plusieurs fois soupçonné de semblables méfaits, qui avait été arrêté et relâché faute de preuves précises.

Pressé de questions sur l'emploi de son temps à partir du moment où il avait quitté son domicile de Wahlern, le 6 juillet, il ne put fournir aucun alibi. Finalement, Mast fit, le 24 juillet, des aveux complets. Il déclara être arrivé de nuit à Lehwyll, s'être introduit dans la scierie qui n'était pas fermée, et avoir mis le feu à un tas de copeaux. Il observa l'incendie du village de Wyler, et rentra ensuite sur territoire bernois.

Comme le juge lui demandait pourquoi il venait dans le canton de Fribourg faire ses mauvais coups, il répondit : « Parce qu'il y a chez nous une punition très sévère, qui s'appelle Prisi. » Il précisa avoir eu seul l'idée du crime. L'année précédente, le locataire d'alors, M. Emile Käser, l'avait gourmandé et frappé lorsqu'il pêchait la truite dans un ruisseau affermé. Il avait attendu un an pour se venger, parce que la scierie était habitée durant ce temps.

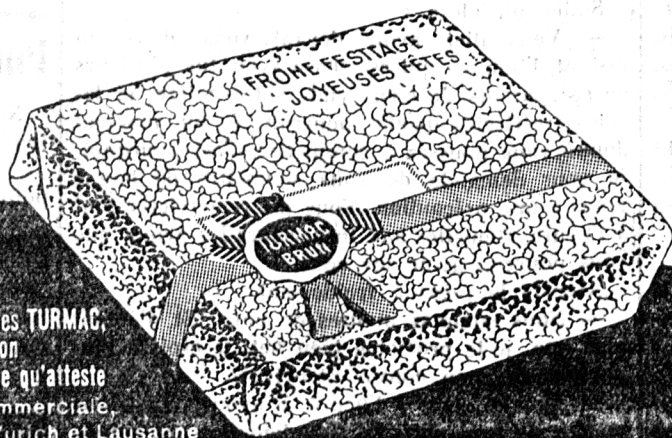
Mast confessa ensuite avoir incendié plusieurs autres maisons, soit dans le canton de Berne, soit dans le canton de Fribourg. Il s'accusa même d'incendies qu'il n'avait pas provoqués. Il est prouvé qu'il fut l'auteur des incendies suivants :

1. Incendie de la scierie de Lehwyll, le 9 juillet 1934.
2. Destruction de la maison Bärswyl, à Umberschwendi (canton de Aargau), le 16 juillet 1930. Mast se plaignait d'avoir été chassé par le propriétaire, alors qu'il voulait passer la nuit dans sa grange.
3. Destruction de la maison Guggisberg, à Niedermonten, le 6 décembre 1931. C'est ici encore une affaire de vengeance. M. Guggisberg aurait gifflé l'accusé. Ce dernier avait dérobé des pommes.
4. Incendie de la maison Næsberger, à Niedermonten, le 22 juillet 1932.
5. Incendie de la maison Chardonnens, à Tuftera

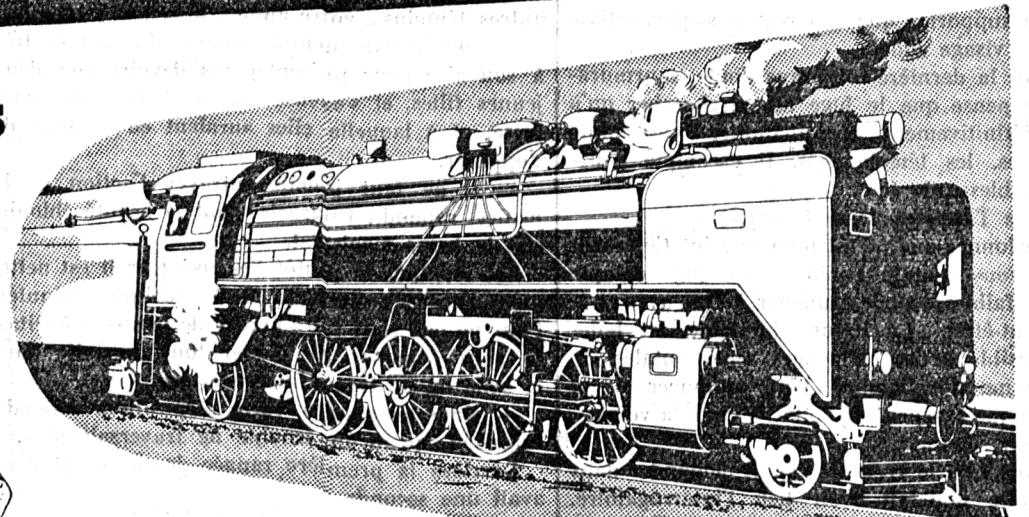
CONCOURS TURMAC

pour venir en aide aux exportateurs suisses
Frs. 16.000 de prix

Chaque emballage de fêtes TURMAC vous permet de participer au concours



En donnant la préférence aux cigarettes TURMAC, vous contribuez à améliorer la situation des exportateurs suisses, ce qu'atteste l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Zurich et Lausanne



6 de ces locomotives

ont déjà été commandées par la Bulgarie en compensation de tabacs d'Orient, de même que d'autres produits de l'industrie métallurgique suisse

(commune de Bésingen), dans la nuit du 3 au 4 novembre 1933.

Le lendemain de cet incendie, comme il rôdait autour des débris de la maison détruite, Mast avait été arrêté, puis interrogé par le sous-préfet de Tavel, mais il fut relâché, faute de présomptions suffisantes. Mast dit que, la veille du sinistre, un gendarme l'avait arrêté et lui avait signifié qu'il avait à s'en retourner d'où il venait. Comme la scène s'était passée dans le voisinage de la maison Chardonnens, Mast crut que le gendarme en était propriétaire, et y mit le feu par vengeance.

Il résulte des constatations des psychiatres que la responsabilité de Mast, bien qu'atténuée par des tares alcooliques héréditaires, demeure cependant jusqu'à un certain point.

L'incendiaire a renouvelé devant les jurés ses aveux, qu'il « justifia » par un besoin inné de vengeance.

Des policiers et quelques témoins furent entendus. Ils confirmèrent ce qu'a révélé l'enquête.

Comme il y avait avoué sur toute la ligne, le procureur général, M. Pierre Weck, développa l'accusation, et M. l'avocat Franz Wolhauser, député à Fribourg, eut une tâche très ardue. Il s'apitoya sur le sort malheureux de l'incendiaire et réclama mansuétude et indulgence des jurés et de la cour.

Le jury répondit affirmativement à l'unanimité sur la culpabilité d'Ernest Mast, mais accorda les circonstances atténuantes, étant données les tares qui pèsent sur le criminel.

La cour usa avec raison de sévérité et condamna Mast à quatre ans de réclusion, à l'expulsion du canton et aux frais.

C'est avec un grand soulagement que les populations singinoises apprendront l'épilogue du cauchemar des incendies dans leur district. Elles rendent hommage à la persévérance du juge d'instruction et de la police, qui arrivèrent finalement à mettre au clair les causes des sinistres répétés qui jetèrent l'insécurité dans les campagnes singinoises.

Gai, marions-nous !

On nous prie de rappeler que ce soir, vendredi, à 8 h. ¼, aura lieu la dernière représentation de *Gai, marions-nous !*

SOMMAIRES DES REVUES

A l'occasion de Noël, *La patrie suisse* publie une série de reproductions de tableaux anciens sur l'adoration des Mages, un reportage illustré sur la poste à Noël. Dans le même numéro : la féerie du Noël varié. — *Délivrance*, nouvelle. — Dans les actualités : le conseil fédéral en séance et le cross universitaire à Genève. En outre, la maîtresse de maison trouvera dans ce numéro des recettes de cuisine pour un menu complet de Noël. Enfin, le supplément de la petite *Patrie suisse* commence la publication d'un jeu de familles pour enfants des plus amusants.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher



Monsieur Joseph Spielmann et ses enfants, Marie-Antoinette et Hubert, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jeanne SPIELMANN

née Beuret

leur chère épouse, mère et parente, enlevée à leur affection, à l'âge de 38 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, samedi 22 décembre, à 8 h. ¼. Départ du domicile mortuaire : Rue Jacques-Gachoud, 2, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société de gymnastique « Freiburgia » fait part du décès de

Madame Joseph SPIELMANN

épouse de son membre du comité

Les funérailles auront lieu à l'église de Saint-Pierre, samedi 22 décembre, à 8 h. ¼.

Départ du domicile mortuaire : Rue Jacques-Gachoud, 2, à 8 heures.

ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Pour la première fois à l'écran parlant la ravissante opérette de Franz Lehár

TSAREVITCH
SON ALTESSE IMPERIALE

avec **MARIE GLORY**

Georges Rigaud Félix Oudart

TEL. 7.14



Monsieur Wendelin Buchs et ses enfants, Fernand, Paul et Jeanne, à Nierlet-les-Bois ; Monsieur et Madame Marius Clerc-Buchs et leurs enfants, à Grandsvaz ; Monsieur Henri Castella et ses enfants, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Germain Cuennet-Buchs et leurs enfants, à Grolley ;

Monsieur et Madame Ernest Buchs-Mottas et leurs enfants, à Ponthaux ;

Monsieur et Madame Aloïs Wicht-Buchs et leurs enfants, à Noréaz ;

Madame veuve Marie Schaeffer-Chavaillaz et ses enfants, à Sâles ;

Monsieur et Madame Joseph Chavaillaz et leurs enfants, à Ecuwillens,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Julienne BUCHS

née Chavaillaz

leur chère épouse, mère, belle-mère et grand-mère, enlevée à leur affection le 20 décembre, dans sa 66^{me} année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Ponthaux, samedi 22 décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société de chant de Ponthaux fait part du décès de

Madame Julienne BUCHS

marraine du drapeau

Les membres sont priés de prendre part à l'enterrement, qui aura lieu samedi 22 décembre, à 10 heures, à l'église de Ponthaux.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Angèle CUENNET

née Carrel

sera célébré à l'église paroissiale de Bulle, samedi 22 décembre, à 8 heures.

Monsieur et Madame Zamofing et leurs enfants prient les personnes et la jeunesse qui, à l'occasion de leur grand deuil, leur ont témoigné tant de sympathie, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

La famille Bovigny remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de grande sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Le rasoir électrique à sec Schick Dry Shaver

sera le cadeau le plus apprécié des dames et des messieurs.

DÉMONSTRATION ET VENTE

à la **COUPELLERIE**

A. HERREN

Grand'Fontaine, 2, FRIBOURG
Tél. 1079

Restaurant-Tea-Room

Patente F.

A LOUER OU A REMETTRE

Situation merveilleuse près du Lac
Tout près de Lausanne

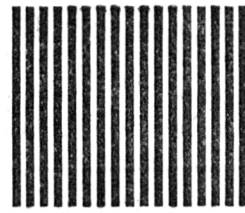
Pour tout de suite ou à convenir. Agencement complet (frigo, sorbatière, etc.), le tout à l'état neuf. Chauffage général et eau chaude. 1 salle de restaurant, 2 salles attenantes et terrasse. — Convient pour cuisinier. Conditions de reprise : Capital nécessaire : Fr. 8000.— à 10.000. Conditions de location : loyer modéré, avec présentation de garanties. S'adresser au Bureau C. Corte et Bottinelli, Rue Beau-Séjour, 28, Lausanne. 1142-10

Mesdames, joignez l'utile à l'agréable

FAITES-VOUS OFFRIR LE PLUS BEAU CADEAU

UNE PERMANENTE

exécutée à votre entière satisfaction et avec toutes les garanties par le



Salon CLAIRE

BEAUREGARD, 40

(terminus du tram)

Veillez nous demander références et renseignements.

Tél. 14.04

LA QUALITÉ CHEZ LE

confiseur professionnel

UNION SUISSE DES CONFISEURS-PÂTISSIERS

Succès

formidable et justifié du MONT D'OR crémant de la Laiterie BULLIARD, à 1 fr. 30 la livre par boîte. Un beau cadeau pour tous achats de 5 fr.

Boucherie chevaline HESS frères. Tél. 5.86

Rue des Augustins

On débitera la viande d'un jeune cheval de 3 ans, viande de 1^{er} choix. Rôtie, lardée, viande hachée, ra goût, saucisses, etc. 16287. Se recommandent.

BIJOUTERIE



Pas de Noël

sans les produits succulents de la Laiterie BULLIARD. 131-22 Pour un achat de 5 francs, un cadeau est offert.

BREVETS

en tous pays W. Moser, Ing Cons BERNE de l'Hôpital. Téléphone 20 756

Les Bureaux et Caisses des banques soussignées

seront fermés

Lundi 24 décembre 1934, VEILLE de Noël

Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Populaire Suisse
Banque Coopérative Suisse.

Capitole

Ce soir, à 20 h. 30
LES DÉBUTS DE L'ÉCRAN PARLANT
du célèbre **SIGNORET**
dans un chef-d'œuvre d'admirable simplicité

TROIS POUR CENT

avec
Jeanne Boltel et Jacques Maury
Rire — Emotion — Humour — Amour

Téléphone 1300

5 francs

d'achat des produits délicieux de la Laiterie BULLIARD et vous recevrez un superbe cadeau. 131-20

ON DEMANDE pour les fêtes

Coiffeuse extra

bonne onduleuse. 16286
S'adr. Salon Claire, Beauregard, 40.

LE CADEAU UTILE!

Un beau parapluie, dames, messieurs ou enfants
Un écriin : couteaux, cuillères, fourchettes, inoxydables et argent.

Un rasoir Gillette, Rotbart, etc....
LE TOUT AU PLUS BAS PRIX
10 % escompte pendant les Fêtes

chez **CARLI** rue de Lausanne, 11

Tous les jours, réparations de parapluies et aiguisages
INSTALLATION MODERNE

PRIX EXCEPTIONNELS

Pour les Fêtes

Parents qui êtes indécis pour le choix d'un cadeau pour votre enfant, vous êtes invités à venir visiter, sans engagement de votre part, notre

grande exposition d'accordéons

de toutes marques et de fabrication suisse

Accordéon de club, depuis **Fr. 55.—**

A l'occasion des fêtes, il sera fait une réduction de **10 %** sur chaque vente.

Se recommande : **Ecole d'accordéon,**
78, rue de Lausanne, 78 — 1^{er} étage
L'Ecole est ouverte du lundi au samedi

Imprimerie Saint-Paul
CARTES DE LUXE



Yala

Ces magnifiques sous-vêtements s'achètent

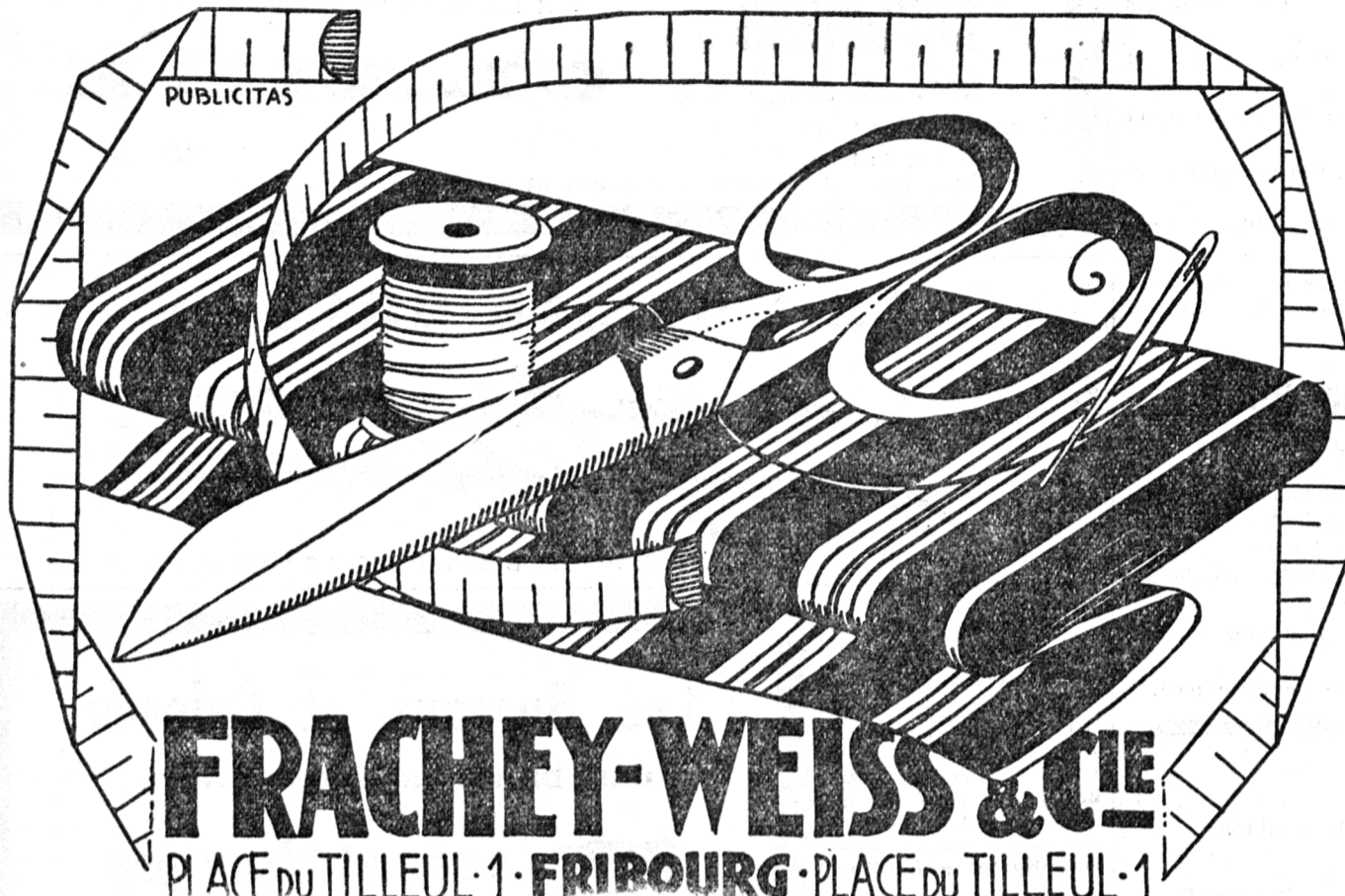
Au **Joli Momen**

Voyez notre riche assortiment en combinaisons

dep. **Fr. 6.90**

Service d'escompte 5 %
Mme Henseler-Cotting
rue de Lausanne, 82

Manufacture de vêtements „sur mesure” pour messieurs



FRACHEY-WEISS & C^{IE}

PLACE DU TILLEUL · 1 · FRIBOURG · PLACE DU TILLEUL · 1

En décembre, 10 % d'escompte sur tous les articles en stock.

Incomparablement

bon marché sont nos articles de fin d'année. Tous articles pour cadeaux

Maroquinerie : valises, porte-monnaie, portefeuilles, nécessaires de voyage, etc. 132-12

Articles pr enfants : vélos, autos, chevaux balançoires, poussettes pour poupées, etc.

Articles de sports : luges, skis et tous accessoires, etc. 132-10 chez **HAIMOZ Frères, Pérolles, 8, Fribourg.**

PERDU

bracelet-montre or. Prière de le rapporter contre récompense à Pérolles, 28, IV^{me} étage.

La volaille

de toute première qualité offerte pour les fêtes par la Laiterie **BULLIARD** tentera le gourmet par sa finesse et la ménagère économe par son prix avantageux. Un cadeau pour tous achats de 5 francs.

Les fruits suisses.



indispensable complément de nos fêtes!

A VENDRE, dans jolie ville au bord du Lac Léman, bon

café

Agences s'abstenir. Faire offres sous chiffres H 14920 L, à Publicitas, Lausanne.

Les Bonnes Chansons Populaires

revue mensuelle catholique littéraire, musicale, artistique et théâtrale

Le numéro : Fr. 0.40

Les 6 numéros différents : Fr. 1.80

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Exceptionnellement

Pour Noël seulement, je vendrai samedi, sur la place du Tilleul :

300 parapluies enfants, au prix unique de Fr. 2.—, ainsi que 200 parapluies dames, à Fr. 3.50, de même que 200 parapluies messieurs, au prix dérisoire de Fr. 2.50.

Que chacun profite de cette occasion unique. 86-8

BARNUM.

Pour vos achats de Noël

profitez des très bas prix et de notre grand assortiment en fruits frais et secs.

Vins et liqueurs fines

Asti spumante 1.95 la bouteille
Véritable Chianti 1.70 le fiasco de 2 litres environ
Kirsch vieux 4.50 le litre
Malaga doré 1.50 le litre
Porto supérieur 2.50 le litre (verre à rendre)

Grands arrivages de belles mandarines et oranges sanguines et blondes. Délicieux ananas Libbys 1.70 la boîte de 1 kg. (12 grandes tranches).

Magasin Galmès frères, primeurs

Avenue de la Gare, 5 Tél. 9.01

RUD. KULL

24, Rue St-Pierre, Fribourg
Cercle Littéraire (1^{er} étage)

Confection pour Dames

superbes manteaux complets blouses
robes en tous genres costumes etc. etc.

VENTE A CRÉDIT

Conditions avantageuses. * * * Acomptes modestes, versements par quinzaine ou par mois.

10-1

(A. Amey-Niederer, gérant)

Elément
lance le vêtement de ski...

En achetant le vêtement de ski n'observez pas seulement le prix mais surtout la qualité et la bienfaisance.

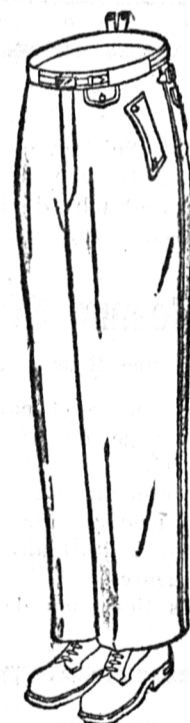


Modèle pour Messieurs
Vêtement de belle qualité et coupe

dep. Fr. 46.—

Modèle pr jeune homme
Complet d'une exécution parfaite et d'un tissu excellent

dep. Fr. 42.—



Vêtement pour messieurs et jeunes gens
avec veston 2 rangs
Très belle qualité, tissu lourd, spécialement soigné pour jeune homme
Fr. 59.—
pour messieurs
Fr. 65.—

Pantalons ski

garçon dep. Fr. 12.50
jeune homme dep. Fr. 16.—
homme dep. Fr. 18.—

Voyez notre vitrine spéciale

ESCOMPTE 5 %

VÊTEMENT CLÉMENT

FRIBOURG

18 Rue Lausanne

Pour toutes les heures :
les modestes et les mieux garnies
Gants (choix énorme)
Lainages fins

Lingerie : chemises de nuit et parures
Echarpes carrées triangles en cachemire laine, soie naturelle, surah, crêpe Georgette crêpe chiffon.

PARFUMERIE :
 Parfums. — Eau de Cologne
 Poudrières, vapors, des dernières créations et premières marques mondiales.

En vente chez **Mlle ZURKINDEN**
 71, Pl. de la Cathédrale.
 Timbres escompte, tickets Pub.

On demande, pour le 1er janvier, un bon
VACHER
 pour 15 vaches et suivants : 16272
Samuel Stuby, Grange-Verney Moudon (Vaud).

On cherche, pour Nouvel-An, place comme
TRAYEUR
 pour 15 vaches, si possible dans le canton de Vaud. 41665
 S'adresser à Jos. Fasel, Heitenried, Ct. Fribourg.



Pour les fêtes: **KOHLER**
 les ravissantes boîtes pleines de délicieux bonbons au chocolat

EPICERIES
Ch. Petitpierre
 s. a.

Nos VINS de TABLE

sont soignés avec la même recherche que nos meilleurs crus livrés en bouteilles.

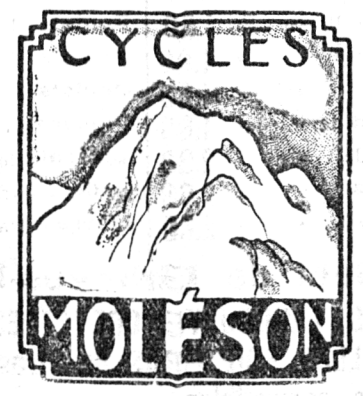
VINS ROUGES

Espagne, vin de table,	le litre nu	—85
Montagne supérieur,	>>	1.15
Rosé d'Espagne	>>	1.10
Rosé français	>>	1.25
Alicante aromatisé	>>	1.20
Vin français de Corbières	>>	1.30
Vin français du Roussillon	>>	1.30
Vin français du Minervois	>>	1.30
Vin d'Algérie	>>	1.30
Saint Georges	>>	1.50
Bourgogne extra	>>	1.60
Mâcon	>>	1.65
Beaujolais	>>	1.75
Bordeaux	>>	1.90
Médoc Listrac	>>	2.10
Saint-Estèphe	>>	2.35
Saint-Emilion	>>	2.50
Castel del Monte, vin italien	>>	1.30
Chianti Ruffino, de choix, le fiasco	>>	2.65

VINS BLANCS

Espagne, vin de table	le l. nu	—95
Vin de table supérieur	>>	1.20
Italie sec	>>	1.25
Vin français de Sauveterre	>>	1.35
Mâcon blanc	>>	1.70
La Côte	>>	1.60
Neuchâtel	>>	1.90
Pendant du Valais	>>	2.20
Grand choix de vins en bouteilles de toutes provenances.		21-9

Manteaux, robes, blouses, gilets, pullovers, tabliers
H. SIDLER
CONFECTIONS POUR DAMES
 Rue des Epouses, 143
 PRIX MODÉRÉS Timbres d'escompte



CYCLES
MOLESON

Oeufs importés garantis sains

seulement pendant quelques jours et jusqu'à épuisement du stock, au prix tout à fait exceptionnel

de Fr.1.— la douzaine

Magasin Galmès frères, primeurs
 Avenue de la Gare, 5
 Ménagères, profitez !

Liquidation totale
 ensuite de faillite

Dès ce jour, au magasin 66 rue de Lausanne, à Fribourg, l'office vendra **A DES PRIX EXCEPTIONNELS** toutes les marchandises dépendant de la faillite Moïse Picard, soit : pantalons, gilets, vestons, complets, manteaux pour hommes et enfants, tissus divers, chemises, camisoles, caleçons, pullovers, chaussettes et bas ; blouses, jupons, jaquettes, combinaisons, manchettes, tabliers, chemises, etc., pour dames, etc., etc. 16277

Office des faillites de la Sarine.

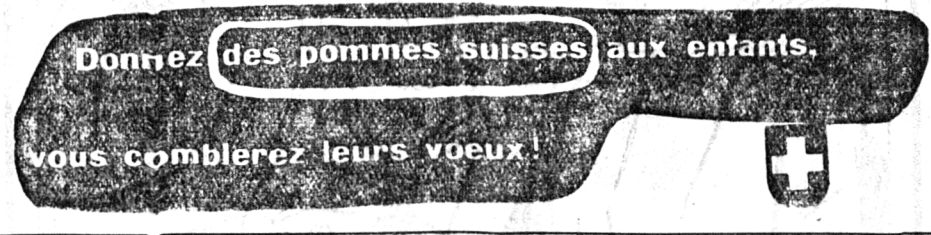
A remettre
 pour cause de départ, joli petit magasin épicerie-primeurs, vitré, en plein centre, à Vevey. S'adresser par écrit sous chiffres P 41664 F, à Publicitas, Fribourg.

Imprimerie Saint-Paul
 Faire part

LE PLUS GRAND CHOIX DE
Disques de Noël
 Musique - Gramos - Albums - Radios - Pick-up, etc.

L. VON DER WEID, Radio
 29, rue de Lausanne, Fribourg

Donnez des pommes suisses aux enfants, vous complerez leurs vœux!



Pour les Fêtes
 Prix de fin de saison
Mode de Raemy
 encore quelques beaux modèles de Paris à profiter.
 MODERNISATION TRANSFORMATIONS
 36, rue de Lausanne, 1er étage

POUR NOËL

Une jolie
Chemise
 élégante et solide est toujours un cadeau apprécié.
 Notre choix, très étendu, comprend les modèles variés pour toutes les circonstances, telles que :

la cérémonie,
 le bal,
 la ville,
 le sport,
 le travail

Modes pour Messieurs
ADLER
 FRIBOURG : 45, rue de Lausanne

Crèches de Noël

Crèches complètes composées de 12 sujets

Hauteur des sujets debout	8 cm.		10 cm.		12 cm.		15 cm.		20 cm.		25 cm.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
Plastique ivoiré	—	—	5.-	8.-	15.-	—	—	—	—	—	—	—
Papier mâché	9.-	12.-	16.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plastique décoré mi-riche	—	—	20.-	22.-	—	72.-	—	—	—	—	—	—

Enfants Jésus

	8 cm.		12 cm.		15 cm.		20 cm.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
Plastique ivoiré, sans crèche	0.50	0.80	1.20	3.-	—	—	—	
Plastique ivoiré, avec crèche	1.30	1.80	2.40	4.50	—	—	—	
Plastique décoré mi-riche sans crèche	1.80	2.50	3.20	—	—	—	—	
En cire, avec crèche	2.50	—	—	—	—	—	—	
En cire, sans crèche	1.20	—	—	—	—	—	—	

Le soussigné, ex-tenancier de l'Hôtel de la Gare, à Grandvillard, a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il desservira, à partir de **vendredi 21 courant**,
l'Hôtel de la CROIX-BLANCHE à RIAZ
 Restauration soignée à toute heure

Trois avantages :
 Vins de choix
 Cuisine extra
 Service prompt.

Se recommande : **JACQUAT.**

L'ILLUSTRATION

par la qualité de son texte, la valeur de sa documentation photographique, la beauté de ses gravures en couleurs affirme d'année en année la réputation unique qu'elle s'est acquise de journal complet et universel. 8335

Un abonnement à **l'Illustration** forme le plus intéressant et le plus durable des cadeaux.
 Abonnement No 1 : 52 Nos avec les pièces de théâtre et les romans : un an Fr. 55.— ; six mois Fr. 28.50 ; trois mois : Fr. 14.50.
 Abonnement No 2 : 52 Nos sans pièces de théâtre ni roman : un an Fr. 48.— ; six mois : 24.75 ; trois mois 13.—.

On s'abonne chez tous les libraires, aux agences et au Bureau suisse de l'Illustration, Les Brenets, c. p. IV. B. 557.

Personnages vendus séparément
MARIE — JOSEPH — BERGERS — ROIS

Hauteur des personnages debout	12 cm.		15 cm.		20 cm.		25 cm.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
Plastique ivoiré	0.40	0.60	1.80	—	—	—	—	
Plastique décoré mi-riche	1.80	2.20	4.-	6.-	—	—	—	

★ **Agnes - Bœufs - Moutons - Dromadaires avec guides - Cerfs - Biches - Palmiers - etc., etc.**

Grand choix de crèches en papier

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
 Place Saint-Nicolas Boulevard de Pérolles

Aux amateurs de Vins fins

Pour la première fois et pour quelques jours seulement, nous offrons du véritable
VIN DE MUSCAT
 des Pyrénées espagnoles, au prix de Fr. 1.70 la bouteille verre compris. 77-13

Maison Jos. BASERBA

L'UNION
 Compagnie d'assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers.
 Compagnie d'assurances sur la vie fondées à Paris en 1828 et 1829
 engageraient, dans certaines régions, agents de toute moralité, honorablement connus, pour recherche d'affaires nouvelles (prime d'acquisition, portefeuille). 1311-7
 Ecrire aux Directeurs Particuliers
 MM. Muret & Co, Grand-Chêne, 8, Lausanne.

Porcelaine

Services à café
 Services de table
 Services à thé

vous trouverez dans un grand choix, aux meilleurs prix, d'une bonne qualité, dans le commerce spécial.

HENRI CLEMENT
 34, Rue de Lausanne FRIBOURG

Le Repas de Noël

**1er Wagon de volailles
AU FAISAN DORÉ**

15, RUE DU TIR
J. AELLEN
FRIBOURG
Service à domicile
Expéditions
Tél. 9.37

Servez-vous aux adresses suivantes

Grande vente Qualité Fraicheur
PRIX EXCEPTIONNELS !!!

la livre		la livre		la livre	
Dindes de Bresse	Fr. 1.60	Poulets Jura	Fr. 1.80	Civet chevreuil	Fr. 1.60
Dindonneau >	> 1.80	Poulets Bruxelles	> 2.—	Civet de lièvres	> 1.60
Oies de >	> 1.60	Poulets du pays	> 1.80	Truites vivantes	> 3.50
Cannetons de >	> 1.80	Pigeons, pièce	> 2.20	Soles, portion	> 1.80
Poulets de >	> 2.60	Cuissots de chevr.	> 2.50	Soles à filet	> 2.—
Poulardes >	> 2.60	Selle chevreuil	> 2.80	Saumon frais	> 2.20
Chapons de >	> 2.60	Lièvres frais	> 1.—	Filet frais, extra,	> 1.—

Poulets de Granges-Paccot la livre Fr. 2.40
HOMARDS, LANGOUSTE, CREVETTES, HUITRES, ESCARGOTS, CUISSES DE GRENOUILLES, FOIE GRAS de Strasbourg, HORS-D'ŒUVRE fins et toutes spécialités, comestibles.
SAMEDI, CHOIX IMMENSE AU BANC, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Confiserie du Théâtre

Avenue de Pérolles, 20 A. Gaillard Tél. 1055

Pour Noël, choix considérable en Bûches de Noël et tourtes en tous genres. Bonbonnières, boîtes maison et cornets montés garnis de nos renommés pralinés fins.

Pour vos desserts : vacherins, vermicelles, gâteaux Russe, St-Georges, St-Henri, etc.

Ainsi que nos bombes Turques, bombes glacées, coupes Melbas & Nelsons et glaces en tous genres. Vol-au-vent — Bouchées à la Reine — Pâtés froids

Maison fribourgeoise Se recommande.

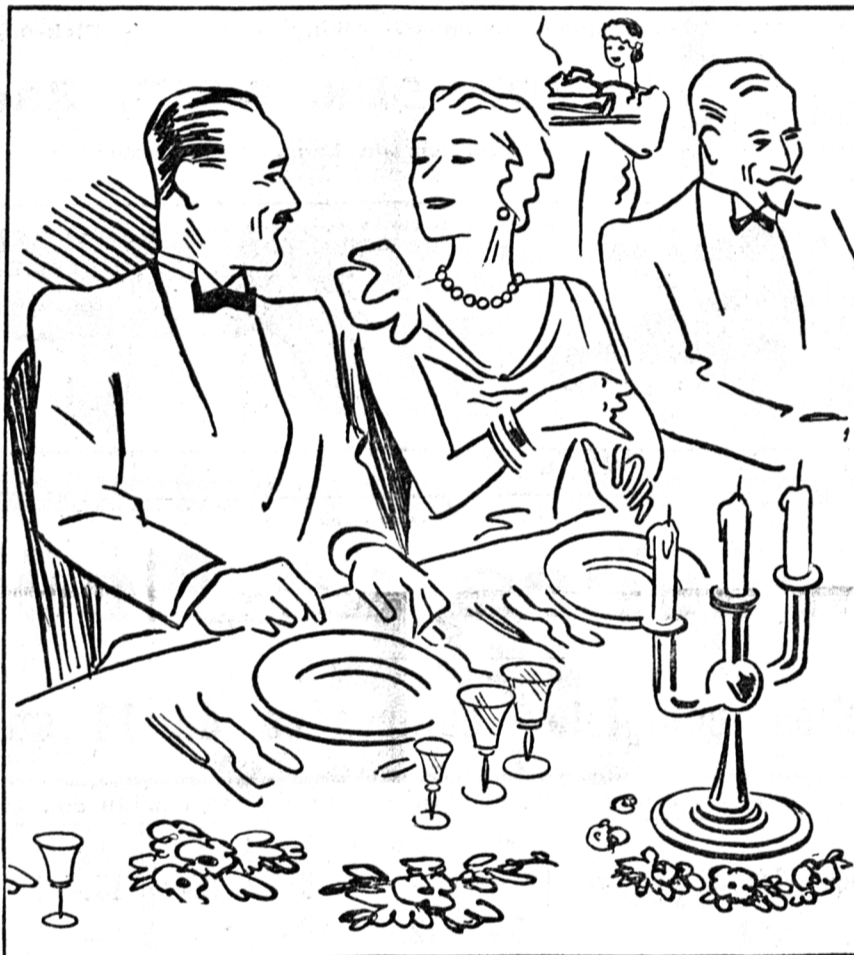
Pour les fêtes, n'oubliez pas de visiter les vitrines de la Charcuterie

J. Gutknecht

Vous trouverez un grand choix en jambons, palettes, côtelettes et langues fumées, ainsi que nos spécialités en mélange et aspics.

Tous les mercredis, saucisses fraîches spéciales.

Tél. 43



Bûches de Noël, Tourtes
Vacherin et vermicelles,
Vol-au-vent.
Grand assortiment de dessert
et de boîtes fantaisie
Grand choix de biscuits au miel

TRESSES - CUCHAULES

G. Castella-Morel

Boulangerie-Pâtisserie

Pérolles, 10

Tél. 9.08

SERVICE A DOMICILE

AU JARDIN D'ITALIE Nadal et Cirerol

Pérolles, 17

Tél. 11.32

Porto blanc et rouge, le litre

Fr. 2.50

Malaga, le litre

> 1.50

Vermouth, le litre

> 1.80

Asti Spumante, la bouteille

> 2.20

Chianti, le fiasco

> 1.75

Chianti extra, le fiasco

> 1.95

Grand choix de fruits frais et secs

Grand assortiment en liqueurs fines et vins frais.

Les plus belles châtaignes chez GIANORA

Kiosque des Places Magasin Grand'rue, 11
Tél. 14.42

Maison spécialisée à Fribourg dans le commerce des châtaignes depuis 50 ans environ.

Pour les Fêtes, marchandise superbe
Oranges — Mandarines — Dattes
Spécialités tessinoises.

LES MEILLEURS PRIX DU JOUR

Pour Noël Grande Vente

VEAU

Poitrine la livre Fr. 1.—
Epaule 1.20
Cuissot 1.50
Veau roulé 1.30

BŒUF

Bouilli depuis 70 cent. la livre

Rôti Fr. 1.20 la livre

TIMBRE ESCOMPTE

SERVICE A DOMICILE

Boucherie-Charcuterie **Ue Dupont**

Rue Locarno, 1
Tél. 105

Rue des Alpes, 52
Tél. 1030

Pour Noël

Tresses — Bûches — Tourtes

Gâteaux spéciaux, cloches de Noël

Sur commandes : Bombes glacées, bouchées à la reine — Vacherin à la crème

SERVICE A DOMICILE

Tél. 9.70

Boulangerie-pâtisserie des Charmettes

G. LANTHEMANN

Pour les Fêtes

Grand choix de Salami 1^{re} qualité et bon marché.

Belle boîte de MONT D'OR avec emballage spécial, depuis 1.70

Toutes les spécialités de fromages suisses et étrangers

LAITERIE — CHARCUTERIE

P. Zbinden

Avenue des Alpes, 4

Tél. 13.50

Boucherie

J. Bossel

rue de l'Ancienne Préfecture

Toujours grand choix de viandes de 1^{re} qualité

BŒUF — VEAU — MOUTON

avec grande baisse

LIVRAISON A DOMICILE

et votre menu sera composé de mets de choix

Toute femme désire un cadeau pour Noël

5.90 Snow-Boots caoutchouc avec fermeture éclair.

6.90 Élégant et chaud. Gris combiné noir.

7.90 „Bottes russes“ avec fermeture éclair.

Prix réduits!

Rata
FRIBOURG Rue de Lausanne

CADEAUX UTILES

pour les fêtes

TISSUS pour VÊTEMENTS D'HOMMES et GARÇONS
ETOPFES pour ROBES dans tous les prix

TISSUS pour } CHEMISES
 } TABLIERS
 } ENFOURRAGES, etc.

NAPPAGES et SERVIETTES
MOUCHOIRS, blancs et couleur

G. KEMM-ELLENBERGER

Rue du Tilleul, 154-5
FRIBOURG

Timbres escompte

ON DEMANDE
jeune fille
de 20 à 22 ans, de confiance, sachant faire la cuisine et au café Si possible se présenter ou envoyer photo avec références.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16271 F.

Batteuse à trèfles
avec trieur est arrivée à Villaz - St - Pierre puis Romont. 16254
S'inscrire tout de suite.

A vendre
une vache portante. S'adresser : Montplano, 13, route de Villars, Fribourg.

Imprimerie SAINT-PAUL, Fribourg Choix très varié en CARTES DE VISITE

Irez-vous skier?

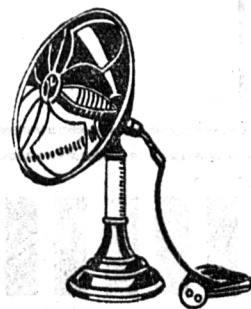
Profitez-vous des jours de l'an pour vous adonner à votre sport préféré? Pensez alors, que voici une excellente occasion pour faire nettoyer vos vêtements de ville, et cela sans être dérangé. Téléphonnez-nous à temps, s. v. pl., ou rendez-vous à notre dépôt le plus proche. Certes, vous serez satisfait de nos services — de nos prix aussi!



Grande Teinturerie LYONNAISE LAUSANNE

LE MARABOUT VIENT A BOUT DE TOUT

Magasin à Fribourg : Grand'Rue 6. Tél. 243



Tous les **Articles électriques**
Radiateurs, Fers à repasser, Réchauds, Bouilleurs, Coussins électriques, Lampes portatives, Câbles, fiches, etc.
QUALITÉ — BAS PRIX

Eichenberger Frères, S. A.
Place de la Gare
FRIBOURG

Jeune ouvrier **BOULANGER**

cherche place tout de suite et pouvant se perfectionner dans la pâtisserie.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41666 F.

Ne pas oublier que le

Dépôt de l'Association des tisserandes fribourgeoises

se trouve chez **Mlle ZURKINDEN**
71, Pl. de la Cathédrale

Pendant les fêtes, rabais spécial de 10 %

A l'occasion des Fêtes :

Quelques magnifiques pianos d'occasion à l'état neuf

cédés à des prix intéressants. 51 B
S'adresser à **Charrière & Cie, Bulle.**

COUVERTURES

avantageuses

Couverture

belle qualité lourde, rayure bleue, gr. 140x190

6.90

Couverture laine

POUR BERCEAUX avec large bordure fantaisie

5.25

Couverture laine

laine foulée grise, avec jolie bordure très chaude, grandeur 140x190

12.50

Couverture laine

POUR LIT D'ENFANT bordure jacquard, grandeur 110x145

8.90

Couverture laine

unie avec large bordure jacquard, grandeur 140x190

13.90

Couverture laine

jolie qualité, bord jacquard, grandeur 150x205

15.90

Couverture laine

entièrement jacquard grandeur 140x190

18.50

Couverture laine

qualité lourde, large bordure jacquard, grandeur 170x210

19.50

AUX TROIS TOURS

Pour les fêtes
Les dernières nouveautés sont arrivées

Choix incomparables

en CHEMISES, CRAVATES, PULLOVERS, CHAUSSETTES, MOUCHOIRS, BRETELLES, PYJAMAS, etc.

A la Chemiserie spéciale

Charles COMTE

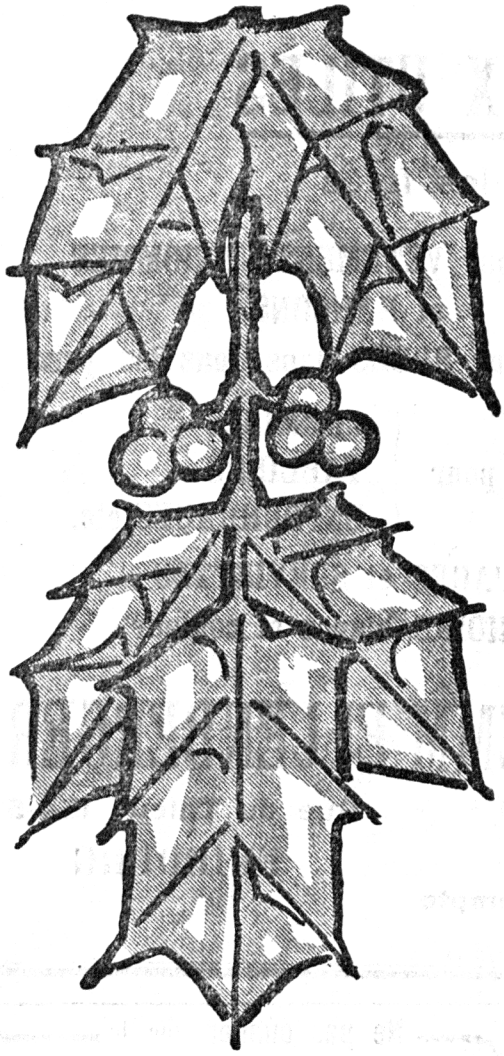
46, RUE DE LAUSANNE, 46
ET AU 30, RUE DE LA GARE, TERMINUS
Toutes ces marchandises sont vendues aux prix du jour
Au comptant esc. 5 % ou timbres-escompte

Grande baisse

sur toutes les viandes, au banc, devant le domicile de M. Dr Weck, Fribourg. 16278
Boucherie Rod. Zbinden, Chevrolles.

Boucherie-Charcuterie

A vendre immeuble de rapport avec boucherie-charcuterie, plein centre, peu de concurrence, région Vevey. Prix intéressant. — Offres à **Mme J. Cherbain, Grand Clos, 5, Vevey.** 14894



Cadeaux de Fêtes

**lisez et choisissez ;
car bien acheter,
c'est économiser**



Pour Noël ou pour
Nouvel-An, donnez à
vos filleuls vos étren-
nes dans une tire-lire
de la
BANQUE POPULAIRE SUISSE

UN CADEAU

choisi dans le superbe choix
que vous présente

« AU DEPART »

JEAN BREUER

(ancienne Maison Huber)
Rue de Romont, 4

Tél. 977

SERA UNE PREUVE DE VOTRE BON GOUT

Magnifiques sacs de dame, manucures,
nécessaires de toilette, sous-mains, liseu-
ses, albums, portefeuille.

Articles pour tous les sports.

Les plus beaux articles

Les prix les plus justes

VOUS

POUVEZ BIE N VOUS OFFRIR CE

CADEAU

Penser aux autres, c'est bien.
Il faut aussi penser à soi.
Visitez l'exposition de costumes et par-
dessus d'hiver de LA PERFECTION; vous
y trouverez qualité, fini, élégance, prix.
Vous ne pourrez plus vous refuser ce
cadeau.

**MANTEAUX D'HIVER et
COMPLETS pour MESSIEURS**

à Fr. 38.- 45.- 57.- 60.-
75.- 85.- 95.- etc., etc.

VOIR NOS VITRINES
TIMBRES D'ESCOMPTE 5 %

à la Perfection
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10. AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

UN CADEAU QUI FLATTE PAR LE CHIC QU'IL REFLÈTE

Georges TISSOT

à la rue de Lausanne, 39
vous présente une immense variété de modèles appropriés à chaque cas
et à chaque goût, dans des prix qui vous étonneront par leur modicité...

Tél. 13.84

VOYEZ QUELQUES PRIX :

Montre-bracelets pour dames
métal chromé, de Fr. 15.- à 40.-
or 10 Kt, de 35.- à 300.-

Montre-bracelets pour messieurs
très belle qualité robuste et précise,
métal chromé, de Fr. 12.- à 50.-
or 18 Kt 50.- à 300.-

Magnifiques horloges modernes
la plus belle garniture de vos salons
depuis Fr. 33.- jusqu'à 300.-

Immense et superbe assortiment d'orfèvrerie :
plats, bonbonnières, cendriers, services de table

POUR LE FROID



SNOW-BOOTS

Séries à Fr. 4.90 Fr. 7.80

Bottes caoutchouc

Pour dames, talons pleins
Fr. 6.90

Pour le mauvais temps



BOTTINES SPORT

Messieurs Dames
Fr. 12.80 Fr. 12.80
Pour la jeunesse Fr. 8.80

POUR ALLER EN SKI



SOULIERS SKI

Dames dep. Fr. 16.80
Messieurs dep. Fr. 19.80
Pour la jeunesse
Fr. 12.80 Fr. 14.80

Kurth Fribourg

CADEAUX utiles



Cuillères — Fourchettes — Couteaux de
table chromés, argentés — Fourchettes à
fondue — Couteaux à fruits — Services
à découper — Truelles à gâteaux —
Sécateurs pour la volaille

E. WASSMER S. A.

FLORENT GUENIN
HORLOGERIE ORFÈVRERIE BIJOUTERIE

Pérolles, 22 Moderna

SUPERBE CHOIX

Voyez mes vitrines et
mes prix sensationnels

MAISON DE CONFIANCE